



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI(UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION DU PREMIER CYCLE

**POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN
SCIENCES ECONOMIQUES**

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE APPLIQUEE

THEME

ANALYSE DE LA PRODUCTION AGRICOLES AU BENIN :
CAS DE LA FILIERE ANANAS

Présenté par

TCHINOU M. Romaric

et

VITOLEY E. M. Juste

Sous la direction de

Maitre mémoire

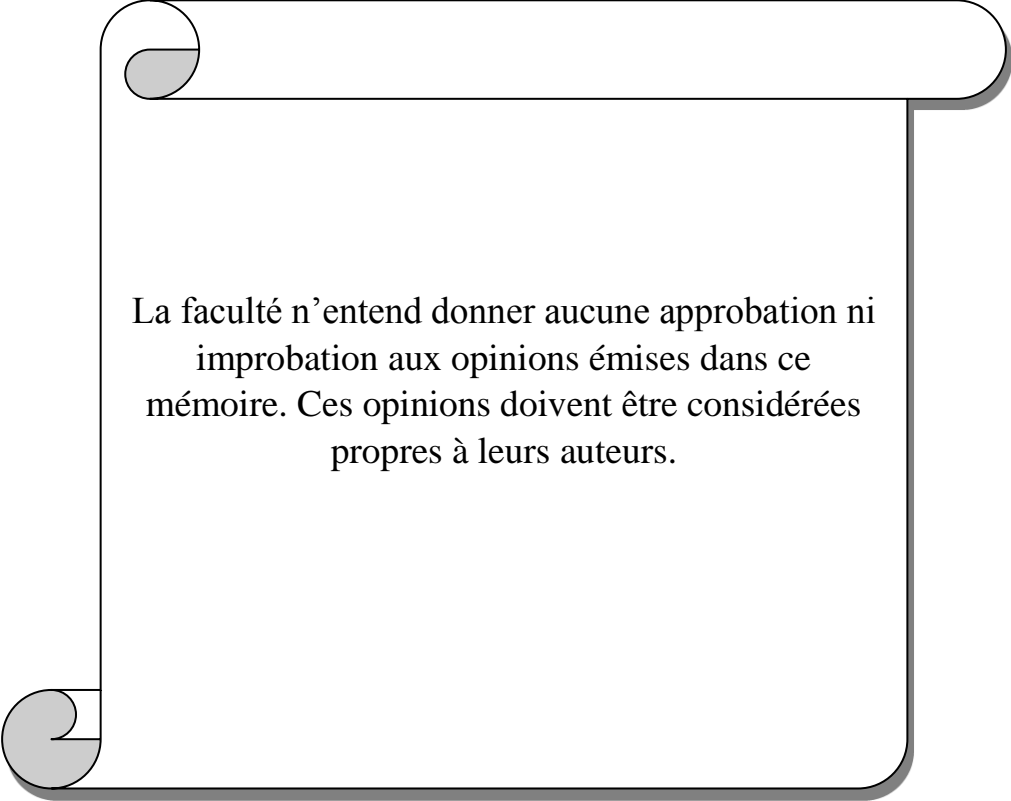
Dr. TOBOSSI Gilles

Maitre de stage

Mr. MEGAN Marc



AVERTISSEMENT



La faculté n'entend donner aucune approbation ni
improbation aux opinions émises dans ce
mémoire. Ces opinions doivent être considérées
propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

A

Ma mère **HOUNKPONOU Reinette**,

A

Mon feu père **VITOLEY Martin**

A

Mes frères et sœurs.

VITOLEY E. M. Juste

DEDICACE 2

A

Mon père **TCHINOU Vital Pascal**

A

Ma mère **SOUNON DOUGBEY Ayarra**

A

Tous mes frères et mes sœurs

TCHINOU M. Romaric

REMERCIEMENT

Ce document n'aurait pas vu le jour sans l'assistance dévouée, technique, matérielle, financière et surtout la disponibilité d'un grand nombre de personnes à qui nous tenons à exprimer notre sincère gratitude :

✓ Au **Dr. TOBOSSI C. Gilles** qui, malgré ses occupations scientifiques et Administratives, a consacré son temps pour la supervision de ce travail.

✓ A M. **KPONOU Kenneth** assistant à la FASEG pour sa disponibilité et son aide

✓ A M. **Aristide MEDENOU**, Directeur général de DGAE, qui n'a managé aucun effort pour nous accepter dans la structure dont il a la gestion;

✓ A M. **Marc MEGAN** en service à la DA (DGAE) ;

✓ A mon cousin **Epiphane AHOGLE** en service à la DGCPE, pour ses multiples conseils et suggestions sur tous les plans ;

✓ A tout le personnel de la Direction Générale des Affaires Economiques et plus particulièrement à celui de la Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCPE) pour leur franche collaboration.

A tous les éminents enseignants de la FASEG pour leur volonté de faire des hommes utiles pour la nation;

✓ A tous les amis dont le soutien spirituel et physique ne m'ont aucunement manqué tout au long de ma formation.

✓ A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la rédaction de ce document ;

Enfin, aux membres de jury qui ont accepté d'apprécier ce travail, nous leur présentons nos sincères remerciements. Nous sommes persuadés que votre participation contribuera à de ce travail scientifique.

SIGLES ET ACRONYMES

PIB :	Produit Intérieur brut
INSAE :	Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique
DGAE :	Direction Générale des Affaires Economiques
DPC :	Direction de la Prévision et de la Conjoncture
PSRSA :	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
SODAF :	Société Dahoméenne de Fruit
IRA :	Initiative pour la Relance de l'Ananas
EMICOV :	Enquête Modulaire Intégrée sur la Condition de Vie des Ménages
DAPS :	Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Synthèse
PAPA :	Programme d'Analyse de la Politique Agricole
MAEP :	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
DSA :	Direction de la Statistique Agricole
RePAB :	Regroupement des Producteurs d'Ananas du Benin

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1 : Elément d'identification des gouverneurs-clés d'une chaine de valeurs	22
Tableau 2 : Acteurs, charges intermédiaires et infrastructures ou équipements utilisés	34
Tableau 3: Matrice variances-covariances	40

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Figure 1 : Principales composantes dans une analyse de chaine de valeurs	22
Figure2: cartographie de la filière ananas	27
Graphique1 : évolution de la production de 2002 à 2010 (réalisé par les auteurs 2015)	35
Graphique2 : l'évolution des exportations de l'ananas de 2001 à 2011	38
Graphique3 : Evolution de la production et de l'exportation de 2002 à 2010	40

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____	1
Chapitre premier : Cadre institutionnel et théorique de l'étude _____	3
SECTION 1 : Cadre institutionnel _____	3
<i>Paragraphe1</i> ; Attribution, Organisation, Fonctionnement de la DGAE _____	3
<i>Paragraphe 2</i> : Déroulement du stage _____	7
SECTION 2 : Base théorique et méthodologie de l'étude _____	8
<i>Paragraphe1</i> : problématique, justification, objectif et hypothèse _____	8
<i>Paragraphe2</i> : Revue de littérature et Méthodologie adoptée _____	12
Chapitre deuxième : ANALYSE EMPIRIQUE _____	24
Section 1 : Présentation des variables et état des lieux du système de production _____	24
<i>Paragraphe1</i> : présentation des variables. Etat des lieux du système de production _____	24
<i>Paragraphe2</i> : Effet de l'amélioration des infrastructures de production agricole sur la création de la valeur ajoutée générer par le secteur _____	33
Section2: Analyse du développement du circuit de commercialisation de l'ananas. _____	36
<i>Paragraphe 1</i> : Etat des lieux de l'exportation au Benin _____	36
<i>Paragraphe2</i> : analyse des contraintes, opportunités et atouts de la filière _____	38
CONCLUSION _____	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____	a
ANNEXES _____	c

RESUME

L'ananas est l'une des cultures qui peut permettre à l'Etat d'améliorer ses recettes en procédant non seulement à son exportation frais ou sec mais aussi à l'exportation de l'ananas transformé du fait de sa périssabilité. Il représente également une source de revenus pour les exploitants agricoles. Mais l'intervention dans une telle filière ne saurait être sans une meilleure connaissance des acteurs opérant sur cette spéculation et spécification claire des goulots d'étranglement et les actions à mener. Pour répondre à cette préoccupation nous avons choisi de travailler sur la transformation des produits agricoles au Benin : cas de la filière ananas. Et pour atteindre cet objectif nous avons utilisé des méthodes d'analyse qualitative et quantitative qui nous a permis d'un côté, de comparer dans le temps les infrastructures de production agricole utilisées par les acteurs de la filière à la production et de l'autre d'analyser les atouts, faiblesses et opportunités qu'offre cette filière sur le plan national, régional et international à travers la commercialisation. Il se dégage des résultats obtenus de l'étude que les infrastructures de production agricole agissent positivement sur la création de la valeur ajoutée générée par le secteur. Il existe encore de véritable problème au niveau du circuit de commercialisation de l'ananas du fait de l'inexistence des unités de conditionnement, des équipements de transport adéquat, le coût élevé du fret. Néanmoins la commercialisation de l'ananas reste non négligeable.

INTRODUCTION

Dans les pays développés (Europe de l'ouest, Amérique du Nord et Japon), l'agriculture et l'industrie dans une remarquable complémentarité ont permis la construction d'une économie moderne. S'inspirant de ce modèle les pays en voie de développement prennent conscience de plus en plus que le développement commence par le secteur agricole pour devenir durable. Le Bénin est un pays économiquement moins avancé qui fait de l'agriculture sa base économique. La structure du PIB du Bénin montre déjà l'importance du secteur agricole avec plus de 22,7% du PIB en 2010, 23,7% en 2011 et 23,2% en 2012 (INSAE 2012) et un secteur secondaire embryonnaire avec 13,2% du PIB en 2010, 13,3% en 2011 et 12,9% en 2012 (INSAE 2012). L'agriculture apparaît donc pour le Bénin comme un secteur stratégique de l'économie. Elle est pratiquée sur le tiers environ de la superficie cultivable. Au niveau du secteur primaire, le coton, essentiellement cultivé dans le nord et le Centre du pays est la principale culture destinée à l'exportation. Les autres filières bénéficient dans de moindre proportion des avantages dont bénéficie le coton.

Depuis une certaine période et plus précisément à la cour des cinq dernières années la seule branche agricole bénéficiant au Bénin d'une subvention et de politiques de relances bien élaborées demeure la filière coton. Malheureusement, en raison des subventions des pays développés, la filière coton connaît des problèmes (effondrement des cours mondiaux et baisse des prix au producteur). Cela portant donc à la balance commerciale béninoise des conséquences néfastes. On peut déjà dégager la non rentabilité de la production, la non compétitivité du coton béninois sur le marché internationale et bien plus d'autres conséquences. Ainsi donc pour éviter le désastre le gouvernement du Bénin a adopté une politique de diversification des produits agricoles destinés à l'exportation. La promotion de nouvelles cultures se fait donc sentir au plan national de façon sectorielle. Entre autre on peut noter dans le nord-bénin la promotion de l'anacarde, le soja, le riz et le karité ; au centre nous avons le riz, le manioc, l'arachide, l'anacarde. Concernant le sud Bénin les cultures retenues sont la tomate, le riz, le manioc, et l'ananas. L'ananas de son nom scientifique « *ananas comosus* » est un fruit charnu qui a une importante considération sur le plan alimentaire et nutritionnel. Riche en vitamines (A, B1, B2, B6 et C), sels minéraux (calcium, cuivre, phosphore, zinc, fer, soufre, chlore, et iode), calories (50%), glucide (12%) lipides (0,2%) et protide (0,4%) elle est donc comestible. Ce fruit est alcalisant, nutritif, énergétique, rafraichissant qui possède une action diurétique et dépurative générale. Il peut être consommé

tout au long de l'année sous forme de jus. La transformation de l'ananas répond au problème de périssabilité (normalement 5 jours après la récolte) en stabilisant ce dernier sous forme de jus conservable sur une période plus ou moins longue. De plus elle règle le problème de commercialisation de l'ananas. Il urge donc de rechercher le système de production, de transformation et de commercialisation les plus compétitifs pour le Benin de même que les politiques nécessaires pour améliorer l'avantage comparatif du Benin. En effet, malgré la grande littérature qui existe sur l'ananas aussi bien du point de vue technique que socio-économique, l'analyse de rentabilité économique basée sur la transformation de cette spéculacion a été toujours laissée de côté. Ce qui ne permet pas de quantifier la compétitivité de l'ananas béninois. Partageant le bien-fondé de ces préoccupations, nous avons jugé bon d'apporter notre modeste contribution à leur résolutions à travers le présent mémoire intitulé : **« transformation des produits agricoles au bénin : cas de la filière ananas »**.

Cette étude se veut aussi bien quantitative que qualitative. Le travail se repartira en deux principaux chapitres. Dans le chapitre 1, nous présentons le cadre institutionnel et physique de l'étude, observation de stage et ciblage de la problématique, cadre théorique et méthodologique de l'étude. Dans le chapitre 2 nous passerons aux travaux empiriques. Enfin, en conclusion nous faisons la synthèse des résultats.

Chapitre premier : Cadre institutionnel et théorique de l'étude

SECTION 1 : Cadre institutionnel

Paragraphe 1 ; Attribution, Organisation, Fonctionnement de la DGAE

1. ATTRIBUTION DE LA DGAE

Il est chargé de :

- « de proposer des mesures de politique économique et financière à court, moyen et long terme au Gouvernement ;
- évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances ;
- de proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale de Politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées. »

Elle comprend cinq (5) Directions Opérationnelles dont la bonne organisation permet de mettre en évidence les relations liant les directions, les services ainsi que la répartition des tâches.

2. ORGANISATION DE LA DGAE

Conformément à l'organigramme général, l'organisation de la DGAE se présente comme suit :

- la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)
- la Direction des Assurances(DA)
- la Direction de l'Intégration Régionale(DIR)

- Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)
- Direction de la Promotion Economique (DPE)

Deux autres structures, à savoir le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (SP/CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEEF), sont rattachées à la DGAE.

La DGAE dispose d'un secrétariat particulier, d'un secrétariat administratif et du service administratif et financier rattaché au directeur général.

3. FONCTIONNEMENT DE LA DGAE

a. *La Direction des Assurances (DA)*

La Direction du contrôle des Assurances est la structure qui s'occupe des différentes questions d'assurances au niveau de l'administration publique.

Elle comprend les services ci – après :

- Le Service de la Réglementation et du Contentieux
- Le Service des Etudes et du Contrôle
- Le Service de la coopération
- Le Centre Professionnel de Formation à l'Assurance.

Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable pour l'accomplissement de ses missions.

b. *La Direction de l'Intégration Régionale (DIR)*

Elle a pour mission de proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration régionale du Gouvernement.

- La Direction de l'Intégration Régionale comprend trois(3) services techniques à savoir :
- Le Service des Politiques Sectorielles ;
- Le Service des Echanges Commerciaux ;
- Le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Judiciaires.
- Elle dispose aussi de deux structures d'appui que sont :
- La Comptabilité ;
- Le Secrétariat.

c. La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture est chargée :

- de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long terme sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macroéconomiques et monétaires ;
- d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- d'alerter les autorités sur les impacts économiques liées aux modifications brutales de l'environnement sous régional, régional et international ;
- de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec les autres départements ministériels ou institutions.

Cette direction comprend trois services :

- le Service de la Programmation Economique et Financière ;
- le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle;
- le Service des Etudes et Statistiques.

Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

d. La Direction de la Promotion Economique (DPE)

Les principales missions de la DPE concernent :

- La mise en œuvre des mesures prises par le Gouvernement pour accompagner le secteur privé dans la mobilisation des capitaux en vue de favoriser le développement harmonieux des initiatives créatives d'emplois et de richesse.
- L'étude des dossiers des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des Organisations des Sociétés Civiles(OSC) demandeurs de signature d'Accord-cadre ou de reconnaissance d'utilité publique par le Gouvernement.

- La participation aux travaux relatifs à l'examen des dossiers d'agrément aux différents régimes du code des investissements, l'ajustement des prix des produits pétroliers en fonction des cours mondiaux, la confection et la révision du répertoire des prix de référence dans le cadre de la lutte contre les surfacturations abusives des prestataires de service de l'administration béninoise.

La DPE comprend trois services :

- Le Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises ;
- Le Service de la Réglementation et du suivi des Accords Internationaux ;
- Le Service de la Diffusion de l'Information Economique.

Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

e. La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat est l'ordonnateur des comptes spéciaux de l'Etat. Elle assure également la cogestion desdits comptes avec le Directeur de l'Administration du Ministère et joue le rôle d'organe de certification des états financiers de synthèse des Entreprises Publiques, Semi-publiques et Offices encore dans le giron de l'Etat.

Paragraphe 2 : Déroulement du stage

Il s'agit ici de présenter les travaux effectués à la DGAE et les difficultés rencontrées.

1. Travaux effectués

Au cours de notre stage à la DGAE, nous avons été affectés à la Direction des Assurances (DA) où nous avons effectués des travaux. Pour mieux apprécier ces travaux, il nous a semblé utile de présenter au préalable son fonctionnement.

En effet, le DGAE en collaboration avec le personnel de la DGAE ont mis à disposition des informations nécessaire à la rédaction de notre mémoire ainsi que des modules de formation du logiciel économétrique EVIEWS.

2. Difficultés rencontrées

Lors du stage, quelques problèmes ont été dégagés, tels que: l'insuffisance de ressources matérielles, humaines et financières. L'indisponibilité du personnel ; le manque de locaux pour abriter tous les stagiaires ; le manque de donnée.

SECTION 2 : Base théorique et méthodologie de l'étude

Paragraphe1 : problématique, justification, objectif et hypothèse

1. PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION

a. PROBLEMATIQUE :

La structure du PIB du Bénin montre l'importance du secteur agricole qui représente 32,6% au PIB, et pour 80% aux exportations (AGVSAN, 2009) et un secteur secondaire embryonnaire 13,3% du PIB en 2011 et 12,9% en 2012 (DPC). Au niveau du secteur primaire, le coton est la principale culture industrielle destinée à l'exportation il assure à 40% des entrées de devises, contribue en moyenne pour 13% à la formation du PIB, représente environ 60% du tissu industriel national et procure un revenu à plus d'un tiers de la population selon les données du Plan Stratégique de la Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Malheureusement en raison des problèmes que connaît la filière coton (effondrement du cours mondial et baisse continue du prix au producteur) qui est le principal produit d'exportation du Bénin, une politique de diversification des exportations agricoles a été adoptée par le gouvernement béninois à travers le schéma directeur du développement agricole et rural. Ainsi on assiste à la promotion d'autres cultures d'exportation dont l'ananas.

En effet, L'ananas de son nom scientifique *Ananas comosus* est de la famille des Broméliacées. Le fruit contient 85% d'eau, 12 à 16% de sucres. Il est riche en potassium et en vitamines notamment les vitamines A et B.2.1. Le fruit contient la broméline, une enzyme protéolytique dont l'activité est semblable à celle de la papaine. Les variétés connues dans la filière aujourd'hui au Bénin sont le Cayenne lisse qui renferme entre 12 et 15% de sucre et l'abacaxi ou pain de sucre qui contient entre 12% et 16% de sucre. La variété d'ananas qui est beaucoup plus demandée sur le marché international à l'heure actuelle s'implante timidement au Bénin. Il présente un ratio «taux de sucre sur acidité» plus élevé que celui des deux autres variétés. Les deux premières variétés sont exportées vers la sous-région, mais c'est principalement le Cayenne lisse qui est exportée vers l'Europe. L'ananas est essentiellement cultivé pour son fruit. Le fruit est consommé à l'état pur ou sous forme de sirop, vin d'ananas ou vinaigre. Il entre dans la fabrication des boissons gazeuses et des liqueurs. Aussi il y a actuellement l'ananas congelé en tranche et en morceaux qui est néanmoins peu développé. Ce fruit semble donc être en pleine expansion et est utilisé dans la pâtisserie, les produits laitiers, les aliments pour bébés et les salades de fruits. En raison de ces multiples utilisations l'ananas est le deuxième fruit tropical, après la banane, concerné et intéressé par le commerce

régional, sous régional et international ce qui justifie l'importance indiscutable de cette filière d'ananas.

Au Bénin la culture intensive de l'ananas a démarrée dans les années 1972 précisément avec la société Dahoméenne de Fruit (SODAF). Les zones où l'on pratique généralement la culture de l'ananas au Bénin sont caractérisées par le climat tropical avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches.

Les principales zones de production sont localisées au Sud du Bénin (Zê, Allada, Abomey Calavi, Tori, Toffo, Kpomassè et Ouidah). Bien que cultivé également entre Abomey et Savè, c'est essentiellement sur les plateaux de terre de barre, qu'il est cultivé avec succès. Ce sont les plateaux d'Allada, Abomey, Zagnanado, Kétou, Sakété, Pobè, Comè, Sè et Aplahoué. Dans d'autres localités, il existe des poches de production traditionnelle d'ananas comme dans les départements du Plateau, du Zou et des Collines. Le Département du Mono a commencé à s'intéresser à la culture depuis peu. C'est dire que le Bénin dispose encore de terres aptes pour la culture d'ananas mais qui demeurent encore inexploitées. De plus cette filière connaît des difficultés au nombre desquelles on peut énumérer :

- le non-respect des normes fixées ;
- l'accès difficile au fret aérien qui se pose aussi bien en termes de coût et de disponibilité de transport au moment voulu. Malgré la valeur importante et l'opportunité d'affaire que donne la culture de l'ananas, le Bénin accuse toujours un retard de croissance dans cette filière.

Ainsi, sur une production de 98256 tonnes d'ananas en 2002, seulement 1023,3 tonnes (environ 1% de la production) ont été exportées et le ratio demeure pratiquement le même jusqu'à nos jours (Initiative pour la relance de l'ananas au Bénin : IRA). Le reste est destiné au marché local. Le marché local est donc inondé de façon périodique par les fruits d'ananas très périssables et les petits producteurs sont alors confrontés à la mévente de leurs produits avec un prix quelquefois inférieur à 20 FCFA par kilogramme alors que le cout de production est estimé à 35 FCFA le kilogramme. Tous ces facteurs confirment donc que le secteur agricole parlant de l'ananas souffre d'un véritable mal de croissance.

C'est dans le souci de faire de l'ananas un important pôle de développement économique au plan sectoriel et généralement au plan national que le gouvernement béninois au cours des années récentes (2010 à 2014) a mises en place certaines politiques qualifiées de

politique de relance. D'une part à travers la machinerie pour les questions de culture et surtout de transformation. D'autre part à travers le financement pour faciliter la production.

En outre, au vue des nombreux potentiels dont dispose le Bénin en matière de fertilité des terres et de climat adéquat il lui est possible de régler la question de son développement en se basant en premier sur le développement du secteur agricole et en particulier sur la filière ananas. De ces constats nous nous la question fondamentale suivante : Comment valoriser la chaîne de valeur dans le secteur de l'ananas au Bénin ? Spécifiquement, quel est l'effet de l'amélioration de l'infrastructure production agricole sur la création de la valeur ajoutée générée par le secteur de l'ananas au Bénin ? Comment développer un véritable circuit de commercialisation dans le secteur ananas au Bénin?

b. JUSTIFICATION

Cette recherche est utile pour plusieurs raisons :

- Ces dernières années, l'Etat béninois a commandité de nombreuses études sur la situation du secteur, qui d'une manière ou d'une autre ont permis l'élaboration en Aout 2008 du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Dans ce plan la vision de l'Etat se définit comme suit : « Le Bénin est à l'horizon 2015, une puissance agricole, dynamique, compétitive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse répondant aux besoins de développement économique et social de la population. ». Ses objectifs quantitatifs sont définis comme suit :
- ✓ Accroître la production du maïs pour passer de 841000 en 2005 à 1100000 tonnes en 2011 ;
- ✓ Tripler le niveau actuel de production de l'ananas en le faisant passer de (110000 tonnes à au moins 400000 tonnes) tout en améliorant sa qualité et sa compétitivité ;
- ✓ Accroître la production nationale du riz pour atteindre une production croisière de 70.000 tonnes (passer de 2 tonnes à 5 tonnes l'hectare) ;
- ✓ Couvrir à 100% la demande de locale en produits maraicher... (PSRSA2008).

L'atteinte de cette vision passe nécessairement par le développement des potentialités à la base.

- Dans tout échange de produits agricoles, le producteur est un acteur-clé qui ne saurait être négligé. Notre travail vise donc la valorisation de la chaîne de valeur de l'ananas.

- La lutte contre la pauvreté constitue pour le continent africain en générale, l'un des défis majeur à relever pour amorcer un vrai développement. Selon les résultats de l'enquête EMICOV, près de 04 béninois sur 10 (37%) vivent en dessous du seuil de pauvreté avec une incidence de 30% en milieu rural contre 35% en milieu urbain. Or, cette pauvreté, qu'elle soit rural ou urbaine, s'explique en partie par une faiblesse dans la diversification de la production agricole à l'échelle nationale. (Ponty, 1999)

Enfin, au Bénin, la dépendance à une seule culture de rente à trop duré. Les communes du département de l'Atlantique et autre de par leur position géographique constituent des zones de prédilection de la culture de l'ananas. Une analyse des contraintes à la production et à la commercialisation de cette culture se justifie donc pour accroître la production et améliorer la productivité en vue d'en faire une culture de rente du sud-Benin à l'instar du coton au nord du Benin et d'offrir des revenus surs aux producteurs et des devises à la nation.

2. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

1. OBJECTIF GENERAL :

L'objectif général de cette recherche est de valoriser la chaîne de valeur de l'ananas au Benin.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Les résultats vont permettre de proposer des solutions pour la levée des contraintes et la promotion de l'ananas comme culture de rente permettant le développement du secteur agricole et la croissance de l'économie béninoise. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Analyser l'effet de l'amélioration des infrastructures de production agricole sur la création de la valeur ajoutée générée par le secteur de l'ananas au Benin.
- Analyser l'effet de la commercialisation sur la production d'ananas.

3. HYPOTHESES :

L'hypothèse est une conjoncture douteuse mais vraisemblable par laquelle l'imagination anticipe sur la connaissance et qui est destinée à être vérifiée ultérieurement soit par l'accord de toutes ses conséquences avec l'observation (Lalande).

Deux (02) hypothèses serviront de base à cette recherche :

- L'amélioration des infrastructures de production agricole explique positivement la création de la valeur ajoutée par le secteur de l'ananas au Benin.

- Le développement du circuit de commercialisation de l'ananas a un effet positif sur le secteur agricole au Benin.

Paragraphe 2 : Revue de littérature et Méthodologie adoptée

1. REVUE DE LITERATURE

Le champ de l'analyse des contraintes au développement de la transformation des produits agricoles précisément de l'ananas sur lequel nous nous engageons n'est pas vierge. Aussi avant d'entrer dans le vif de notre sujet, nous clarifierons les concepts et nous essayerons ensuite de passer en revue les résultats auxquels d'autres chercheurs sont parvenus et qui sont pertinent pour notre étude.

a) Clarification des concepts

Nous allons clarifier ici les concepts de l'ananas, de production, produit et de transformation, de système de transformation, de commercialisation et de système de commercialisation.

➤ L'ananas

L'introduction en Afrique de l'ouest par les portugais de cette plante d'origine sud-américaine remonte au XVIe siècle ; sa culture dans la région de Ouidah est attestée au début du XVIIIe siècle ; mais son développement comme culture intensive de rente est très récent au Benin. De son vrai nom scientifique *ananas comosus*, il est cultivé dans les régions chaudes pour son infrutescence comestible. Il est savoureux, très parfumé, riche en sucre et en vitamine A et B. Il est consommé frais ou sous forme de jus. Peu exigeant en eau, l'ananas préfère des sols meubles. C'est une plante monocotylédone de la famille des broméliacées. Sa multiplication est asexuée, la plante est très hétérozygote et peu connu sur le plan génétique. Le phénotype est très dépendant de la nutrition azotée. Sa production est de 70 à 75 tonnes par hectares pour des plantations de 50000 à 55000 pieds. Il est aussi une plante herbacée, pluriannuelle, basse, cultivée dans les régions tropicales pour son gros fruit, a pulpe sucrée et savoureuse. Son cycle est de 18 mois avec une floraison normale. (LAW, 1991 :38 ; encarta 2007).

Les variétés de l'ananas sont classées dans le monde en cinq groupes distincts en fonction d'un ensemble de caractères commun. On distingue :

- ❖ le groupe Cayenne communément appelé Cayenne lisse. Il est surtout cultivé en Afrique occidentale et en Afrique du sud ;
 - ❖ le groupe pernambuco vulgairement appelé abacaxi en Afrique occidentale et pain de sucre au Benin ;
 - ❖ le groupe spanish cultivé surtout en Amérique latine et en Asie(Malaisie) ;
 - ❖ le groupe Queens cultivé en Afrique du sud, en Australie et à la Réunion ;
 - ❖ enfin le groupe perolera cultivé surtout en Colombie, en Equateur et au Pérou.
- (Loupeda ananas, p 21)

De toutes les variétés cultivées dans le monde, seule la Cayenne lisse et le pain de sucre sont les deux groupes les plus répandus au Benin, sur plateau d'allada en général et dans la commune de Tori-Bossito en particulier. Ces deux groupes se distinguent visiblement l'un de l'autre et présentent des caractéristiques relevées par clacoeuille et al, (1984).



Photo1 : Cayenne lisse



Photo2 : Pain de sucre ou Abacaxi

Photo 1 et 2 : deux variétés d'ananas observées au Bénin (réaliser par nous-mêmes)

➤ Production

La production est la chose créée ou fabriquée (les productions de la nature). Il vient du mot produire qui désigne l'action de créer un bien, une richesse, un service par une activité agricole, industrielle ou scientifique. La production est l'action de produire, de faire exister, le fait de se produire, de se former. La production peut se définir également comme l'ensemble des pratiques initiées et développées dans le but d'obtenir des récoltes suffisantes pour la

satisfaction des besoins des populations (encyclopédie 2010 ; Gnitona 2000). Selon les doctrines, la production est variable.

Pour les physiocrates, la production est uniquement agricole. Pour les classiques ADAM SMITH, RICARDO, MARX, et les marxistes la production est de nature matérielle. Dans cette conception, seuls les ouvriers travailleurs manuels sont considérés comme des producteurs. Pour JEAN BAPTISTE SAY et les néoclassiques, la production est une création d'utilité ou de richesse. Le producteur est alors à la fois l'entrepreneur, le propriétaire et le directeur de l'entreprise. Son comportement est celui de l'homoéconomus : maximiser la recette totale et minimiser le cout total de la production.

➤ Le produit

C'est le résultat créatif de l'activité humaine. Richesse ; chose matérielle que l'homme s'est approprié et qui est devenu utile à la suite du travail. Résultat, bénéfique retiré de quelque chose : le produit de la récolte ; le produit des ventes, produit brute. (Dico Le Robert 2009)

➤ Transformation

Dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, la transformation désigne diverses étapes de modification des matières premières (animaux et végétaux) ou produits intermédiaires bruts (ressources) en produits semi finis prêts à être consommé ou utiliser (encarta 2009).

➤ Commercialisation

Adekanye (1988) définit la Commercialisation en notant que « marketing is the soul of any business; it is also a part of production since it adds value to the goods purched (...) ». Donc « le marketing est l'âme de n'importe quelle affaire, c'est aussi une partie de production depuis qu'il donne de valeur au bien produit. Il redonne l'utilité au consommateur sur les biens achetés (...) ». L'importance de la commercialisation s'inscrit donc dans cette vision de l'auteur précédent et est encore mieux perceptible à l'aide de ses fonctions passives et actives décrites par Olivier et Maricourt (1990) : la fonction passive se réfère à son rôle d'arbitrage entre production et consommation présenté comme suit :

- ❖ le drainage du surplus agricole vers les zones de consommation ou de redistribution ;
- ❖ la gestion du volume important des produits agricoles ;

- ❖ l'adaptation des décisions du paysan à la demande et à l'offre d'une part et au prix du marché d'autre part.

On voit ici que la séparation géographique entre producteur et consommateur montre toute l'importance des acteurs commerciaux et le rôle de commercialisation comme moyen d'apport de revenus aux paysans dans le but de s'approvisionner en biens non agricoles et services.

La commercialisation joue également un rôle actif dans le développement économique :

- ❖ en mettant l'accent sur une distribution efficace par stimulation entre acteurs, l'élimination des moins performants, la modernisation des circuits et la réduction des couts ;
- ❖ en élargissant les marchés par proposition de produits mieux adaptés aux besoins permettant des économies d'échelle dans la production et la distribution ;
- ❖ en stimulant la capacité d'innovation et l'esprit d'entreprise demandant de nouvelles combinaisons de capital disponible et de ressources. (Olivier et Maricourt, 1990).

Toute concorde à dire que la commercialisation permet une meilleure performance de l'agriculture et donc représente la partie de celle-ci sans laquelle la production sera stagnante.

➤ Système de commercialisation et de transformation

Au Bénin, la production de l'ananas est destinée à trois marchés principaux : le marché européen, le marché sous régional, le marché local

- Le marché européen

L'analyse par pays de destination révèle que jusqu'en 1998, l'ananas frais ou sec était exporté vers la France (plus de 60% des exportations) et la Belgique. Mais en 1999, il a été exporté vers l'Espagne (2% des exportations) et la Suisse (11,01% des exportations). Bien qu'apprécier de par sa couleur (jaune or) et son goût, les exportations béninoises d'ananas sont encore demeuré très faible. Sur 250000 tonnes de consommation d'ananas sur le marché européen le Bénin fournit 0,24% seulement contre 31% pour l'Afrique. Le marché européen est surtout le débouché des grands producteurs qui sont au nombre d'une dizaine au Benin. Ce sont les producteurs exportateurs et la grande part de leurs productions est destinée à l'exportation. Cependant pour avoir le tonnage requis à l'exportation, il s'approvisionne chez les autres producteurs (Arouna et Afomasse, 2004).

- Le marché sous régional

Les exportations béninoises vers les pays de la sous-région sont encore embryonnaires. Cependant les nigériens de même que les burkinabé ont l'habitude de s'approvisionner dans les plantations au cours du transit. De plus, les clients nigériens sont nombreux et achètent plutôt bord champ auprès des gros producteurs ou à Cotonou (marché Dantokpa). (Arouna et Afomasse 2004).

- Le marché local

L'ananas de même que la plus part des fruits et légumes vendu au Benin, se caractérise par des circuits de distribution courts. Le commerce interne met en contact des agents dont notamment : le producteur, le grossiste ou semi grossiste et le détaillant. Ainsi plusieurs types de circuits de distributions coexistent : les circuits directs où les consommateurs s'approvisionnent sans intermédiaire dans les fermes auprès des producteurs, et les circuits courts alimentant les grandes villes (Cotonou, Bohicon, Porto-Novo, etc...). Dans le second circuit on a les grossistes ou semi grossistes chargés d'approvisionner les consommateurs en passant par les détaillants (Arouna et Afomassè 2004).

La transformation de l'ananas est à ses débuts dans la filière. Les transformateurs d'ananas en général ont donc des activités peu développées. Mais l'accroissement de la production et le manque de débouché ont favorisés l'éclosion de petites unités de transformations dont la plus part sont de type domestique ou artisanal. Leurs produits sont donc destinés au marché local.

b) Travaux empiriques : (résumé de quelques travaux sur l'ananas)

Il est à noter du point de vue de la transformation des produits agricoles, que très peu d'études récentes et connues se sont intéressées à l'ananas. On peut signaler notamment les études réalisées par Ifon C. et Aidote F. (2013) sur l'efficacité de la commercialisation de l'ananas dans le sud bénin ; il ressort de leurs analyses que la commercialisation de l'ananas suit des circuits non officiels généralement et les fonctions de commercialisation sont exécutées dans des conditions précaires. Tous les acteurs de la chaîne réalisent des valeurs ajoutées positives. La quantité d'ananas écoulées est une fonction des marges commerciales. Mais généralement la commercialisation de l'ananas est inefficace. Selon les études réalisées par Montcho K. Mawussi (Avril 2010) sur l'analyse des contraintes au développement de la

culture de l'ananas dans la commune de tori-Bossito (sud-Benin), il a déduit que la culture de l'ananas souffre d'un certain nombre de problèmes que sont :

- ✓ La baisse de l'engouement des paysans pour la culture vivrière ;
- ✓ La réduction sensible de la faune sauvage due à l'abattage des arbres ;
- ✓ La réduction sensible de la fertilité des sols suite à des cultures de l'ananas ;
- ✓ Le recul voire l'abandon de la jachère arbustive pour l'extension, rapide des superficies emblavées ;
- ✓ La menace périodique de l'insécurité alimentaire

Selon le rapport présenté par Le Programme d'Analyse de la Politique Agricole (PAPA) en juin 2011 sur l'analyse de la performance des chaînes de valeurs de l'ananas au Benin, il ressort de cette analyse toutes les chaînes de valeurs de l'ananas béninois est rentable aussi bien au plan financier (c'est-à-dire pour le producteur) que sur le plan économique (c'est-à-dire pour la nation). Cependant, la chaîne de valeur d'exportation d'ananas frais vers les pays européens se présente comme étant la plus rentable pour la nation. La chaîne de valeur d'ananas frais exporté vers les pays de la sous-région ouest-africaine semble être la plus rentable pour la plupart des agents économiques impliqués. Le développement de cette chaîne de valeur se trouve cependant confronté aux coûts élevés du fret. Les résultats de Zoglossou (2002), sur la transformation comme moyen de valorisation des produits locaux : cas de l'ananas, montre le quasi inexistant de l'agro-industrie de transformation de l'ananas. Tonoukoun et Mikogohoun (2005) ont identifié les contraintes liées à la production de l'ananas au niveau des producteurs d'Allada et ont trouvé que le manque d'information et de formation, la non ou mauvaise utilisation des pesticides, les difficultés d'approvisionnement en intrants spécifiques, l'absence de crédit de campagne et d'octroi de prêts, le manque de main d'œuvre agricole, l'inexistence de station de conditionnement digne du nom, les voient d'accès au moment d'écoulement des produits surtout en saison pluvieuse handicapent le développement de l'ananas dans cette commune. L'étude de Gandaho et Dossa (2008) arrive à la conclusion qu'il n'existe pas de statistiques fiables pour apprécier la demande de l'ananas dans nos marchés. Généralement, les prix pratiqués sur les terrains selon eux varient d'une période à une autre. Ainsi, pendant la période d'abondance (mai à juillet et Novembre à Janvier) où l'offre est supérieure à la demande, le prix unitaire varie entre 30 et 40 FCFA tandis qu'en période de pénurie où l'offre est inférieure à la demande on note une hausse au niveau du prix allant de 50 à 95 voir 125F l'unité. Les travaux de Floquet et al (1998) ont

révélé que l'ananas intensif exporté permet de dégager un revenu de 2 à 3 millions de francs CFA par hectare contre 30000 à 100000 francs CFA sur les principales cultures vivrières commercialisées de la région (maïs, arachide, niébé, manioc).

Seule la patate douce sur billons autorise des revenus par l'ordre de 400000 Francs CFA par hectare. Selon eux, les revenus par journée de Travail sont de l'ordre de 2300 à 3500 francs CFA pour l'ananas contre 300 à 500, 1000 francs CFA dans le meilleur des cas pour les autres cultures. Adela (1999) a montré que la taxation moyenne de l'agriculture au Benin est trop lourde. Alors pour y remédier, il préconisa de lever les interventions sur les prix des produits agricoles. Todjo (1999) a abordé l'aspect économique de la filière en notant ses infrastructures par rapport à un regroupement des producteurs de la filière en vue d'une bonne politique d'exportation. Actuellement, ces regroupements existent mais beaucoup d'efforts restent à déployer pour une meilleure politique d'exportation. Dupaigne (1980) dans son rapport « Pouvoir nutritif et diététique de l'ananas », montre que grâce au milieu naturel acide du jus d'ananas et aux procédés ne permettant le fruit qu'à l'action de température relativement basse et pendant relativement un temps court, les conserves et jus d'ananas gardent toutes leurs vitamines presque intactes et de ce fait, concerne leur haute valeur vitaminique. Le pouvoir diurétique des jus et tranches fraîches est très important pour l'élimination des toxines et des produits trop nourrissants quand le consommateur prend de l'ananas comme dessert. La Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Synthèse (DAPS) du MDR (2000), fait une évaluation financière des différentes étapes de l'itinéraire technique de production de l'ananas par hectare. Elle fait ensuite la revue de grandes questions liées à l'exportation avant de préconiser la transformation comme une issue salubre pour les producteurs. Martine François (1995) a fait le point des technologies. D'entrée, l'auteur a essayé de répondre à une question fondamentale : pourquoi transformer les fruits tropicaux ? Sa réponse à l'intégration qu'elle s'est elle-même adressé comporte trois volets :

- ✓ Valoriser les excédent de production ;
- ✓ Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs ;
- ✓ Favoriser les activités génératrices de revenus.

2. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans une œuvre de recherche scientifique, la méthodologie est l'ensemble des démarches entreprises pour atteindre les objectifs fixés : identifier les problèmes, formuler les hypothèses, collecter les données et vérifier les hypothèses de façon empirique (Houédjoklounon, 2001).

Ainsi, dans cette partie du travail nous abordons les aspects ci-après : (a) approche théorique ; (b) le cadre de la recherche (c) la période dans laquelle l'analyse va porter ; (d) marchés d'écoulement de l'ananas béninois ; (e) collecte des données et informations ; (f) les traitements des données; (g) les techniques d'analyses.

a. Approche théorique

Historiquement, la notion de " chaîne de valeur" tire son origine de la notion de "filrière" (Raikes et al. 2000). Dans une analyse de filière, on se préoccupe de l'analyse de la succession d'action menée par des acteurs pour produire, pour transformer, pour vendre et pour consommer un produit. Ces acteurs ne se connaissent pas nécessairement. Dans une chaîne de valeurs, par contre, les acteurs se supportent mutuellement et chacun travail dans le souci de favoriser la compétitivité de l'autre et surtout en visant la satisfaction du consommateur (KIT, Faïda Mali et IIRR, 2006). A l'intérieur d'une filière donnée, on peut rencontrer plusieurs chaînes de valeurs.

Une chaîne de valeur peut être définie comme l'ensemble des activités qui sont nécessaire pour amener un produit ou un service du lieu de conception aux consommateurs finaux, en passant par la différente phase de production (impliquant une combinaison de la transformation physique et l'apport de services aux différents producteurs) et de livraison aux clients finaux (Kaplinsky et Morris, 2003). Les acteurs qu'on retrouve généralement dans une chaîne de valeurs inclus les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs, les transformateurs, les transporteurs, les collecteurs, les grossistes, les détaillants et les consommateurs finaux. Il y a un ensemble d'activités de transformation, de conditionnement et de stockage, de transport, de labellisation du produit fini et autres dans la chaîne, qui sont toutes liées les unes aux autres. A chaque étape, le produit se voit ajouter de la valeur grâce aux processus de cette étape. On y retrouve également différents types de relations ou de « liens » : les relations entre les activités, les relations entre les entreprises/acteurs, les relations entre l'entreprise et ses acheteurs et les fournisseurs.

Selon Shank et Govindarajan (1992 et 1993), une analyse de chaîne de valeurs prend explicitement en compte l'interdépendance entre les activités des acheteurs et des fournisseurs. Dans cette analyse, la chaîne de valeurs est décomposée en activités stratégiquement pertinentes. Ensuite les coûts, les revenus et les actifs sont affectés à ces « activités, valeur ajoutée ». En réalité, il n'existe pas de méthode unique pour l'analyse de chaîne de valeurs. Mais, il y a de bonnes raisons de recommander l'utilisation d'une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives aussi bien dans la collecte que dans l'analyse des données. Selon Rich et al. (2011) l'utilisation de l'approche qualitative seule ne permet pas de répondre aux questions telles que : (i) quand (et comment) investir et (ii) quel sera l'impact économique d'interventions spécifiques sur les différents acteurs de la chaîne ?

Au plan pratique (figure ci-dessous), il existe quatre (4) principales composantes dans une analyse de la chaîne de valeurs (Kaplinsky et Morris, 2001) :

- (i) La *cartographie et la caractérisation des acteurs* participant à la production, la distribution, le marketing et les ventes d'un produit particulier ;
- (ii) Une *évaluation des mécanismes de gouvernance* de la chaîne de valeurs, en terme de structure des relations et des mécanismes de coordination qui existe entre les acteurs de la chaîne de valeurs, de manière à identifier les arrangements institutionnelles qu'il serait indispensable de cibler pour améliorer les capacités, remédier aux distorsions distributionnelles et pour accroître la valeur ajoutée. L'analyse de la gouvernance permet d'identifier les gouverneurs-clés de chaque chaîne de valeurs en se basant sur des indicateurs tels que ceux résumés dans le tableau ci-dessous ;
- (iii) Une *analyse de possibilités de perfectionnement* au sein de la chaîne par les différents acteurs de la chaîne ;
- (iv) Le *calcul et l'analyse de la répartition des bénéfices* entre les acteurs de la chaîne pour déterminer celui à qui profite de la chaîne de valeurs, quels acteurs pourraient bénéficier d'un soutien accru ou une organisation particulière.

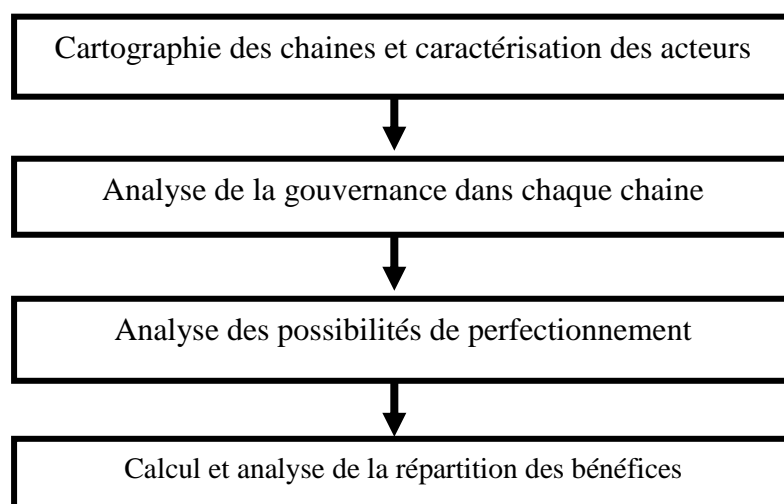


Figure 1 : Principales composantes dans une analyse de chaîne de valeurs

Tableau 1 : Elément d'identification des gouverneurs-clés d'une chaîne de valeurs

INDICATEURS	FORCES ET FAIBLESSES	SOURCE DE DONNEES
Part des ventes dans la chaîne	Pas un indicateur fort étant donné qu'on peut vendre de grandes quantités sans avoir d'influence	Les bilans
Part de la valeur ajoutée de la chaîne	Un meilleur indicateur pour mesurer la taille car il reflète la part des activités de la chaîne	Interviews au niveau des entreprises
Part de profit de la chaîne	Peut être un bon reflet de la puissance de la chaîne, mais peut également découler d'un contrôle monopolistique sur les matières premières rares et, peut avoir peu d'influence sur le traitement en aval	Les bilans, mais il est probable que ces données ne seront disponibles que pour les entreprises publiques.
Taux de profit	Un mauvais indicateur puisque les petits acteurs de la chaîne peuvent relativement rentables, mais ont peu d'influence	Les bilans, mais il est probable que ces données ne seront disponibles que pour les entreprises publiques.
Part du pouvoir d'achat dans la chaîne	Un bon indicateur de la puissance, en particulier s'il existe des asymétries, c'est-à-dire que leur dépendance à l'égard de ses fournisseurs est inférieure à leur dépendance vis-à-vis de l'entreprise leader	Interviews au niveau des entreprises
Détenteur de l'identité du marché de la chaîne	Peut-être critique dans les marchés où l'image de marque est très importante	Interviews au niveau des entreprises, au niveau des entreprises, étude de marchés

Source : Adapté de Kaplinsky et Morris (2001)

b. Le cadre de la recherche

Les zones où l'on pratique généralement la culture de l'ananas au Bénin sont caractérisées par le climat tropical avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches.

Les principales zones de production sont localisées au Sud du Bénin (Zê, Allada, Abomey Calavi, Tori, Toffo, Kpomassè et Ouidah). Bien que cultivé également entre Abomey et Savè, c'est essentiellement sur les plateaux de terre de barre, qu'il est cultivé avec succès. Ce sont les plateaux d'Allada, Abomey, Zagnanado, Kétou, Sakété, Pobè, Comè, Sè et Aplahoué.

Dans d'autres localités, il existe des poches de production traditionnelle d'ananas comme dans les départements du Plateau, du Zou et des Collines. Le Département du Mono a commencé à s'intéresser à la culture depuis peu.

Ces zones sont caractérisées par un climat de type subéquatorial caractérisé par deux saisons de pluie et deux saisons sèches qui s'alternent annuellement comme suit :

- ✓ une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet ;
- ✓ une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre ;
- ✓ une petite saison des pluies de mi-septembre à mi-novembre ;
- ✓ une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

Cette pluviométrie ainsi répartie offre d'immenses opportunités agricoles au Benin.

c. Période d'analyse

L'analyse va porter sur la période 2001 à 2011. Elle est située dans la période de libéralisation de la commercialisation de tous les produits agricoles après la conférence des forces vives de la nation en février 1990 et après la dévaluation du franc CFA. Un engouement des producteurs pour la production de l'ananas comme nouvelle culture de rente a été noté également dans cette période.

d. Marchés d'écoulement de l'ananas béninois

L'ananas produit au Benin est écoulé vers trois principales sources. Il s'agit des marchés locaux, sous régionaux et l'exportation vers l'extérieur. En effet, sur le plan national, ce sont les marchés locaux qui servent à cela. Il s'agit notamment des marchés de l'Atlantique tels que Dantokpa à Cotonou, Glo, Zè Plaque (où il y a une très grande quantité d'ananas disponibles et produits), Zinvié, Sèhouè et Sékou. Il est aussi exporté vers la sous-région, principalement vers le Nigéria, le Niger, le Burkina-Faso et le Mali. L'exportation vers

l'Europe et précisément vers « le marché de registre » de la France constitue le dernier lieu d'écoulement des ananas.

e. La collecte des données et informations

Les données que nous avons utilisées sont secondaires ; c'est dire que notre étude repose sur la recherche documentaire. Ainsi nous avons orienté notre investigation dans plusieurs centres de documentations notamment le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) où nous avons recueillis des informations sur les zones de production de l'ananas au Benin, la production d'ananas par commune, les superficies emblavées sur les 17 dernières années. Outre cela nous nous sommes rapprochés des agents de la Direction de la Prévision et de la Conjoncture de la DGAE (DPC/DGAE) afin de recueillir des statistiques sur la part du secteur primaire, secondaire et de l'agriculture dans le PIB béninois. Ensuite nous avons eu recours également aux bibliothèques et centre de documentation des institutions ci-après : Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE), Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), Direction des Statistiques Agricoles (DSA). Enfin, la lecture des revues scientifiques, des journaux et la visites des sites web.

f. Le traitement des données

Les données collectées ont été codées, dépouillées, saisies à l'aide du logiciel MICROSOFT EXCEL et les estimations sont faites grâce au logiciel EVIEWS.

g. Les techniques d'analyse

Notre analyse des données s'est déroulée en plusieurs étapes : dans un premier temps nous faisons la cartographie et sélection des chaînes de valeurs en suite nous présentons l'état de la gouvernance dans chaque chaîne de valeurs, nous passons aux effets de l'amélioration des infrastructures de production agricole sur la création de la valeur ajoutée par la filière et pour finir une analyse de la compétitivité, des contraintes et des opportunités dans chaque chaîne de valeurs sera fait.

Chapitre deuxième : ANALYSE EMPIRIQUE

Pour dynamiser les actions à une réussite parfaite de la filière ananas, il est important de présenter et analyser les résultats de recherches. C'est pourquoi dans le présent chapitre on abordera dans un premier temps la présentation des variables suivi de celle des résultats, puis dans un second temps l'analyse des résultats et vérification des hypothèses.

Section 1 : Présentation des variables et état des lieux du système de production

Paragraphe 1 : présentation des variables. Etat des lieux du système de production

1- Présentation des variables

a) La production

La culture de l'ananas occupe une place prépondérante dans le sud et le centre Bénin mais jusqu'à présent ne permet pas à lui seul au Bénin d'amorcer son développement. Pour donc faire l'état des lieux sur le niveau de production de ce fruit (ananas) nous avons donc choisi la production en elle-même comme étant une des variables de notre étude. Dans le cadre de notre travail, la production représente la quantité d'ananas produite sur l'ensemble de la superficie emblavée au Benin. Elle est exprimée en kilogramme par hectare. Les données relatives aux produits sont relevés de façon périodique par les institutions compétentes et qualifiés pour le travail tel que les CeRPA ;

b) La superficie

La production de l'ananas bien qu'étant une activité secondaire au développement du produit intérieur brute de l'Etat nécessite pour sa culture, un espace. Cet espace en question représente dans notre travail la superficie emblavée. Elle représente l'ensemble des domaines exploités par les producteurs de la filière ananas pour pratiquer leurs activités. Elle est mesurée en hectare.

c) Les exportations

Pour pouvoir générer des ressources disponibles à son développement, la filière ananas se doit non seulement de satisfaire le marché intérieur mais aussi et en forte propension celui extérieur. Cela justifie déjà donc le choix de l'exportation comme étant l'une des variables de notre étude. Les exportations prennent en compte les sorties de produits du territoire béninois. Précisément celui de l'ananas sous toutes ses formes (fruits ; ou fruits transformés).

Elle concerne donc l'ensemble des produits ananas exportés par le Bénin. Elle est exprimée en tonnes.

2- Etat des lieux du système de production

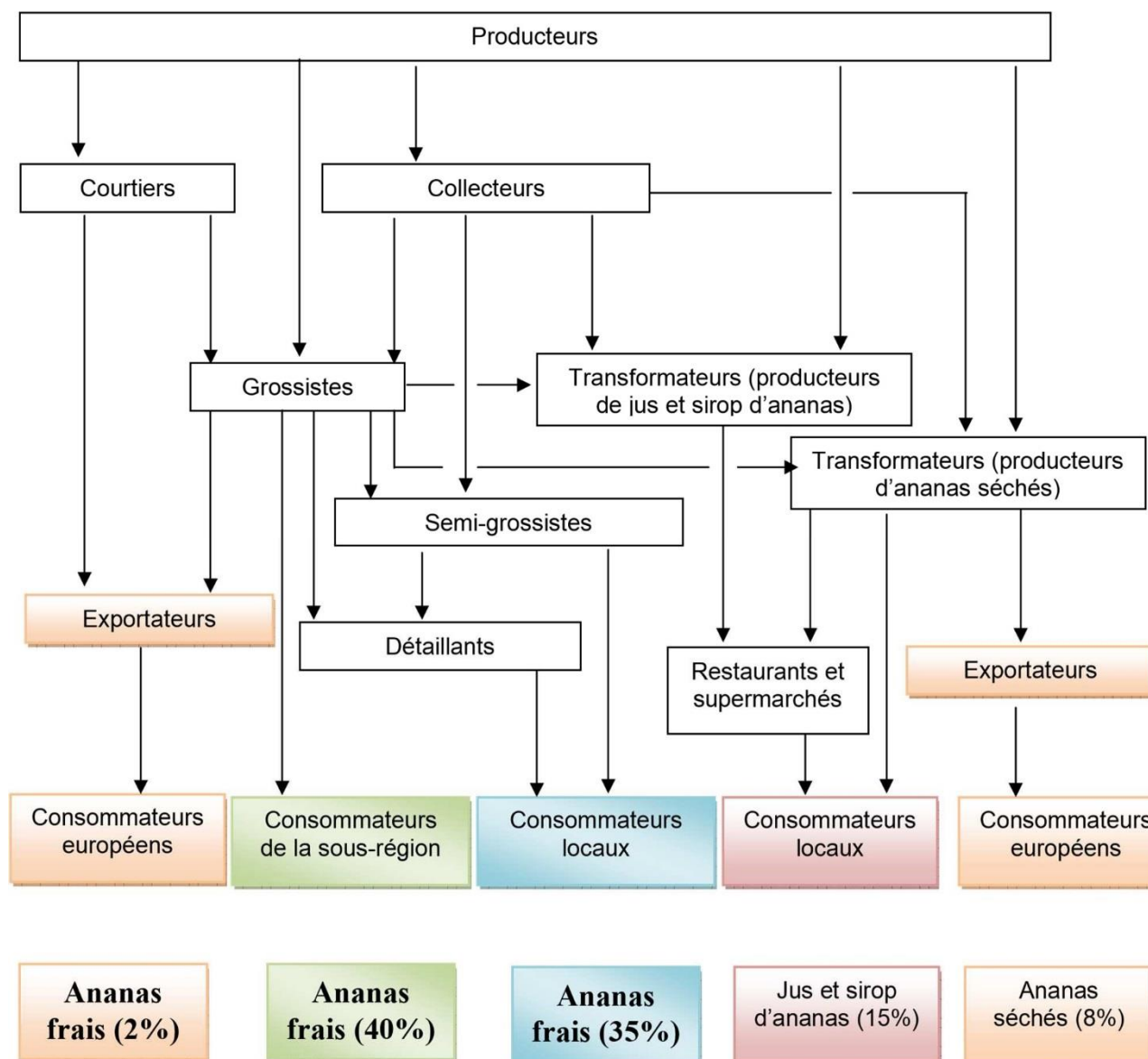
a. Cartographie de la filière ananas et des différentes chaînes de valeurs

Comme signalé dans le chapitre 2, la cartographie de la filière ananas a constitué la première étape dans des chaînes de valeurs. Cette étape est importante en ce sens qu'elle permet l'identification des chaînes de valeurs à étudier en détail. Cette cartographie (figure ci-dessous) montre que plusieurs catégories animent la filière ananas au Bénin. On y retrouve les producteurs, les commerçants, les exportateurs, les transformateurs, les transporteurs, les consommateurs et autres. Divers circuits sont identifiés dont le plus long est celui qui mène des producteurs aux consommateurs en passant par les collecteurs, les grossistes, les semi-grossistes et les détaillants.

Le diagramme de la figure 2 débouche sur les chaînes de valeurs identifiées ainsi que les flux physiques des produits et sous-produits commercialisés. Globalement, en fonction de la destination des produits et produits dérivés de l'ananas et des marchés existants, on peut définir six (6) grandes chaînes de valeurs (CV). Il s'agit de :

- la CV « ananas frais pour le marché européen »,
- la CV « ananas frais pour le marché local »,
- la CV « ananas frais pour le marché sous régional »,
- la CV « le jus d'ananas pour le marché local et régional »,
- la CV « ananas séchés pour les marchés local, régional et européen.

Figure 2 : cartographie de la filière ananas



Source : rapport CVA

Il existe d'autres chaînes notamment celle menant des producteurs aux consommateurs, donc sans intermédiaires et celle de production de rejets d'ananas. La première n'a pas été analysée compte tenu de la faible quantité d'ananas qui y transite (moins de 1% de la production). La seconde n'a pas été analysée par défaut de données fiables.

b. État de la gouvernance

Cette section traite des acteurs (de même que leur rôle) intervenant dans la filière ananas au Bénin. Comme signalé, il existe plusieurs catégories d'acteurs dans la filière ananas au

Bénin. Selon Agoundoté (2007), ces acteurs peuvent être regroupés en deux (2) groupes selon leurs fonctions :

- les acteurs intervenant dans les fonctions de production et d'échange. Ce sont les producteurs (individuels et groupements socio -professionnels), les transformateurs, les commerçants locaux (collecteurs, grossistes et semi-grossistes), les exportateurs et les distributeurs (restaurants, supermarchés, etc.) de produits dérivés d'ananas.
- les acteurs assurant des fonctions de facilitation, de soutien et d'appui à la filière. Ce sont les structures de l'Etat assurant les fonctions d'encadrement technique (recherche, vulgarisation, projets) et de contrôle (hygiène et économie). Il y a également les privés (fournisseurs d'intrants, ONG et associations), les associations socioprofessionnelles (Unions Communales des Producteurs d'Ananas, Groupements d'Intérêt Economique) et des structures de crédit (BRS, PAPME, PADME, etc.).

Acteurs intervenant dans les fonctions de production et d'échange

o Producteurs et organisations de producteurs

Les producteurs d'ananas se situent pour la plupart dans le Sud-Bénin et sont constitués essentiellement d'homme. Les exploitations sont souvent de petites tailles : souvent moins de 2 ha. Quelques producteurs ont de grandes exploitations allant jusqu'à 150 ha (Gnimadi, 2008). Il existe aussi des individus qui peuvent être considérés comme des leaders car ils emblavent des superficies comprises entre 5 et 10 hectares, respectent plus ou moins les itinéraires techniques et sont parfois eux-mêmes exportateurs ou commerçants en intrants.

Les zones de production de l'ananas sont localisées dans le Sud du Bénin. Il s'agit des communes d'Abomey-Calavi, de Zè, d'Allada, de Tori-Bossito, de Toffo, de Kpomassè et de Ouidah dans le département de l'Atlantique, des communes de Sakété, de Pobè, de Kétou dans les départements de l'Ouémé et du Plateau, des communes de Comè, d'Aplahoué, de

Lokossa, d'Athiémé, de Houéyogbé, de Bopa, de Grand-Popo dans les départements du Mono et du Couffo et des communes de Savè, de Zangnanado et d'Abomey dans les départements des Collines et du Zou. Abomey-Calavi, Zè, Torri-Bossito et Allada sont les principales communes de production d'ananas au Bénin avec respectivement 17%, 36%, 18% et 14% de la production national d'ananas au cours de la campagne agricole 2009-2010 (MAEP, 2011). Les productions des autres communes sont relativement faibles. D'une manière globale, on

peut regrouper les exploitations d'ananas en trois (3) grandes catégories correspondant à trois (3) systèmes de culture de l'ananas (Gnimadi, 2008) :

- les exploitants qui produisent l'ananas dans des conditions proches de l'intensification optimale : leur système de culture est intensif avec l'utilisation de l'irrigation pour contourner le déficit hydrique de la zone de production et la production est destinée aux marchés national, régional et international ;
- les exploitants qui ont des handicaps structurels au niveau des superficies en culture pour atteindre le niveau optimal d'identification ; leur système de culture est semi intensif et orienté vers le marché national ;
- les exploitants qui ont un système extensif de production de l'ananas réalisé sur de petites superficies ; leur production est généralement destinée à l'autoconsommation.

En plus des producteurs individuels, on retrouve aussi quelques groupements de producteurs. En particulier, sur le plateau d'Allada, des petits producteurs se sont regroupés en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) ayant des structures fédératrices. Selon Gnimadi (2008), les groupements de producteurs sont souvent peu viables à cause des conflits internes. Parmi les organisations intervenant dans la filière ananas, on retrouve :

- la Fédération Nationale des Organisations des Professionnelles de l'Ananas du Bénin (FENOPAB) qui regroupe tous les producteurs ;
- l'Association des Producteurs des Fruits au Bénin (APFB) ;
- l'Union des Producteurs du Sud Bénin (UPS Bénin) ;
- le Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin (RePAB) ;
- le Comité paysan de Gestion des Exportations d'Ananas (COGEX-ANA).

Les deux (2) types de variétés d'ananas produits au Bénin sont la « Cayenne lisse » et le « Pain de sucre ». La variété « Pain de sucre » est de taille plus petite et très sucrée. Elle est produite uniquement pour le marché local.

Le cycle de production de l'ananas va de 15 à 24 mois et les itinéraires techniques de production de l'ananas comprennent : la préparation du sol, le tri des rejets¹, la mise en place des rejets, l'apport de fumure, le traitement phytosanitaire, l'hormonage et l'éthrelage. L'utilisation d'engrais est systématique. Les deux (2) principales contraintes auxquelles les producteurs sont confrontés sont relatives à l'accès au foncier et aux rejets.

¹ Les rejets sont les semences utilisées.

On note un manque d'encadrement technique des producteurs d'exportation. Il faut souligner aussi qu'en lieu et place des équipements recommandés, les producteurs utilisent les bidons de 20 ou 25 litres pour le traitement de l'induction florale. Ce qui n'est pas sans conséquence négative sur le traitement et même sur la santé des producteurs. De plus, des cas de brûlure sont fréquemment enregistrés lors du traitement avec le carbure (Arouna et Afommasse, 2005).

o Commerçants

Les commerçants d'ananas sont constitués essentiellement des femmes. Ces femmes vont acheter les fruits dans les plantations ou les marchés des zones de production pour les revendre aux abords des routes, dans les marchés ou encore dans les pays de la sous-région. Les unités de mesure à l'achat sont la quarantaine ou le véhicule bâché. Les prix sont déterminés surtout par les commerçants à cause du caractère périssable des fruits d'ananas et de l'impossibilité pour le producteur à le stocker. Le transport se fait essentiellement par véhicule bâché. L'ananas est une denrée périssable et il n'existe pas au niveau des producteurs ou de ces commerçants, des dispositifs pouvant assurer le transport rapide de l'ananas frais depuis les champs de production jusqu'aux marchés primaires. Aux grossistes et aux semi grossistes, s'ajoutent d'autres acteurs tels que les courtiers, les transporteurs, les manutentionnaires et les détaillants dont les rôles ne sont pas négligeables dans la régularité des flux.

o Exportateurs

Au Bénin, il existe peu d'entreprises qui exportent de l'ananas ou produits dérivés de l'ananas. Les principaux exportateurs vers le marché européen sont : SATOLA, FRUIT D'OR, FRUIT TILLOU et CSFT (en ce qui concerne les entreprises privées) et l'UGPAT, le FGIE et l'UPS (en ce qui concerne les groupements). Selon Anassidé et Aïvodji (2009), en 2007 un réseau d'OP qui regroupe le plus grand nombre de producteurs-exportateurs, a réussi à faire signer des contrats à ces exportateurs sur la base de 120 FCFA/kg (0,183 €/kg) l'ananas bord champ et éthrelé (déjà traité et récolté). L'ananas est également exporté vers la sous-région par des producteurs. En effet, une grande partie des fruits de l'ananas produits au Bénin est exportée vers les pays de l'Union Européenne sur la base de contrats entre les acheteurs potentiels et l'association des producteurs. En effet, la qualité de l'ananas béninois est très appréciée, d'où un potentiel d'exportation important. Seule la variété Cayenne lisse est

exportée dans des cartons et par avion vers l'Union Européenne. La variété Pain de Sucre est destinée au marché local.

Généralement l'exportateur vient sur le champ avant l'éthrelage et avant la récolte afin de planifier les volumes demandés. En l'absence de contrat liant l'OP et l'acheteur exportateur, le prix est négocié sur place en fonction de la qualité. Les principaux exportateurs (75% du tonnage exporté) sont les Sociétés SATOLA et FRUIT TILOU aux côtés desquelles on trouve les petits exportateurs qui sont EXOLUXE, GOLDEN, FGIE, Ferme Véronique, etc. (Anassidé et Aïvodji, 2009).

- o Transformateurs

La transformation de l'ananas occupe 23% de l'offre totale disponible tandis que les 77% restants sont consommés à l'état frais. Deux (2) sous-produits sont obtenus à partir de l'ananas cru, il s'agit du jus et sirop d'ananas représentant 15% de l'offre totale et de l'ananas séché représentant 8% de cette offre.

Au Bénin, on note l'apparition au cours de ces dernières années et surtout après la dévaluation du franc CFA en 1994 d'un grand nombre d'unités de transformation d'ananas à caractère artisanal ou semi- industriel produisant une gamme de produits tels que les jus, les sirops, les confitures d'ananas et de l'ananas séché. Les transformateurs artisanaux mettent sur le marché des jus et autres dérivés sous différentes appellations ou marques. Ces produits sont généralement distribués dans les restaurants et les supermarchés des grands centres urbains. Les producteurs de jus d'ananas frais sont très nombreux et se rencontrent dans les villages et les villes. Plusieurs transformateurs (plus de 100) s'investissent dans la production de jus d'ananas pasteurisés dont la plupart sont installés à Cotonou, Porto-Novo et à Abomey-Calavi et regroupés au sein de l'Union des Transformateurs des Fruits et Légumes du Bénin (UTRAFEL), à titre individuel ou en groupements. On dénombre plusieurs unités semi-industrielles individuelles de production de jus. Les principales contraintes liées à la transformation en jus sont essentiellement : le coût élevé des emballages essentiellement importés, les difficultés d'approvisionnement en matières premières et la qualité douteuse des jus (Gnimadi, 2008).

De plus il existe une grande diversité de petits centres de production de jus pour la consommation locale notamment dans les hôtels. Certains consistant juste en une presse et un encapsuleur dans un local. En particulier, il y a une coopérative de producteurs qui s'est dotée

d'une ligne de transformation du jus avec pour objectif d'être un acteur important du marché sous régional (Anasside et Aïvodji, 2009).

L'ananas séché est produit au Bénin par deux (2) unités : le Centre de Séchage des Fruits Tropicaux (CSFT) d'Abomey fonctionnel depuis 1997 et celui d'Allada (COPRATO : Coopérative des Producteurs de l'Ananas de Togoudo) créé en 2002. Les matières premières utilisées sont les écarts de tri qui sont rejetés à l'exportation (Gnimadi, 2008). Les transformateurs d'ananas en jus et en ananas séchés participent souvent aux foires organisées sur le plan national ou régional dans le souci de faire la promotion des produits béninois.

On trouve aussi, des unités de transformation de l'ananas en sirop et en confiture. On dénombre dans le rang des transformateurs: un grand nombre d'unités artisanales et semi modernes (CSFT, COPRATO, SAIT S.A, Centre Amazone, etc.). Selon Anassidé et Aïvodji (2009), on rencontre actuellement dans le pays des gammes de produits variés: jus, sirop, confitures d'ananas, ananas séchés sous différentes appellations : Pagor, Tiana, Sandy, Milena, Fuigis, Amazone, Cyrius, Ira, Juana, Allochéou, etc.

o Consommateurs

La consommation d'ananas concerne beaucoup plus les fruits frais. Les jus d'ananas sont aussi très consommés au plan national. Selon Gnimadi (2008), il existe un marché national potentiel pour l'ananas et ses dérivés au Bénin. L'ananas est très consommé sous des formes diverses : fruits frais ou boissons. Les fruits frais d'ananas font l'objet d'une importante commercialisation le long des voies et dans les marchés. Il existe aussi des vendeurs ambulants d'ananas frais. Une grande partie des fruits de l'ananas produits au Bénin est exportée vers les pays voisins (Nigéria, Niger et Togo).

L'offre d'ananas est étalée tout au long de l'année bien que la grande période d'activité de production d'ananas soit située entre août et novembre. Mais, la demande des produits d'ananas est surtout forte pendant les temps de carême et aussi au cours des fêtes de fin d'année. Selon Gnimadi (2008), le marché national potentiel de l'ananas frais a été évalué à 13 000 t (\pm 25%) contre 35 000 t pour le marché régional et 3 000 t (\pm 5%) pour le marché européen. A ces marchés s'ajoutent les demandes des produits transformés (jus frais, jus pasteurisé, fruits séchés).

o Transporteurs

L'exportateur doit transporter la marchandise du champ à l'aéroport ou le port car actuellement, l'exportation d'ananas frais se fait par bateau au Bénin. Pour l'évacuation, les commerçants sollicitent les transporteurs pour convoier leur marchandise vers les centres de vente aux consommateurs locaux. L'exportateur livre les produits au niveau des services phytosanitaires qui contrôlent l'aspect des fruits (extérieur et en coupe). Ensuite, les fruits passent par les transitaires, les sociétés partenaires de l'affréteur qui pèsent la marchandise et étiquettent les palettes. Le tout est vérifié par la douane et le service sécurité de l'affréteur et de l'aéroport. Les fruits sont réceptionnés à l'arrivée par une autre société partenaire de l'affréteur. L'exportateur supporte les frais jusqu'au niveau des services phytosanitaires. Le reste est supporté par l'importateur (Anassidé et Aïvodji, 2009).

Le fret maritime est quasi inexistant, mais il est à l'état expérimental. La confiance n'étant pas la règle dans le monde de l'import de fruits et légumes, certains exportateurs font appel à une société qui certifie à la charge et à la décharge des fruits la constance de qualité du chargement. On peut considérer que la production béninoise est destinée à un marché de niche tant les tonnages sont faibles par rapport à des pays comme le Costa Rica ou le Ghana (Denis, 2007).

Paragraphe2 : Effet de l'amélioration des infrastructures de production agricole sur la création de la valeur ajoutée générée par le secteur

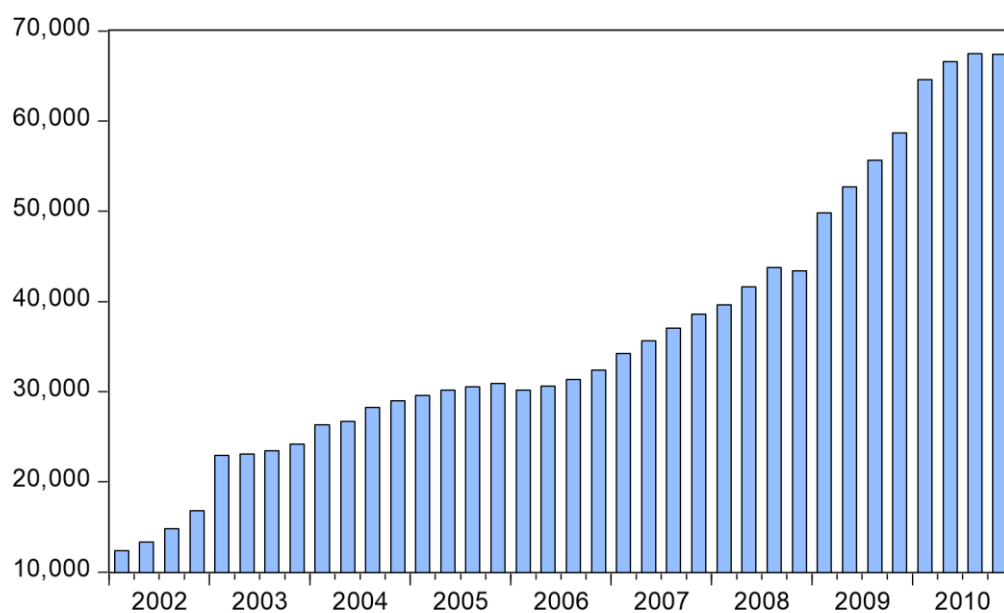
Nous présentons dans cette partie de notre travail un bref aperçu sur les différents acteurs clés de la chaîne, leurs consommations intermédiaires et les infrastructures utilisées dans un tableau puis, nous faisons une analyse de l'évolution de la production au cours de la période d'analyse.

Tableau n°2 : Acteurs, charges intermédiaires et infrastructures ou équipements utilisés

Acteurs	Consommations intermédiaires	Infrastructures ou équipements utilisés
Producteurs	<ul style="list-style-type: none"> -engrais ; - charges d'entretien de la main d'œuvre salariée (pour les opérations de sarclage, épandage d'engrais, labour, plantations, etc.) -la location de moyen de production ; -frais de traitement hormonal ; -frais d'entretien. 	Moyens de production (tracteurs...)
Acheteurs (grossiste, transformateur et exportateur)	<ul style="list-style-type: none"> -récolte -regroupement -triage -transport et conditionnement -lavage -énergie -étiquettes+ emballages 	<ul style="list-style-type: none"> infrastructure (routière, aérienne et maritime) -équipement de transport -Infrastructure de conditionnement et de stockage -infrastructure de transformation de l'ananas en produits finis et semi finis.

Source : Réalisé par les auteurs 2015

Evolution de la production



Graphique1 : évolution de la production de 2002 à 2010 (réalisé par les auteurs 2015)

L'analyse de ce graphe révèle de légère hausse continue de la production de 2002 à 2005 en passant de 12349 tonnes à 30882 tonnes avant de connaître une baisse dans le premier trimestre de l'année 2006 pour maintenant croître de nouveau jusqu'au troisième trimestre de l'année 2008. Le quatrième trimestre de l'année 2008 est marqué par la chute de la production de 449 tonnes. Ceci s'explique par l'utilisation d'un outillage purement traditionnel (daba, Machette et autres outils manuels). Les opérations se font à 76% manuellement, à 23% en culture attelée et seulement à 1% en culture motorisée. Par ailleurs, à peine la moitié des produits agricoles font l'objet de services de transport adéquat. De même, les équipements de postproduction et post-récolte (stockage, conservation, transformation et commercialisation) restent rudimentaires. C'est dans ce contexte qu'en 2005, la FAO a appuyé le Bénin dans l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Mécanisation Agricole (SNMA). Après un diagnostic approfondi de la situation de la mécanisation agricole, le gouvernement a mis en place en 2009 le Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole (PPMA). Ceci, dans le cadre de la vision exprimée dans les Objectifs Stratégiques de développement (OSD) : "Faire du Bénin, une puissance agricole dynamique à l'horizon 2015, compétitive, attractive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse répondant aux besoins de développement économique et social de la population" Pour y parvenir, le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a élaboré une stratégie nationale de mécanisation agricole qui prévoit d'atteindre une mécanisation de 20% des superficies

labourées à l'horizon 2015 en misant sur le partenariat public-privé. C'est fort de cela que le PPMA a été mis en place dès 2009. Un programme qui a permis aujourd'hui d'acquérir 450 tracteurs, 550 charrues à disque pour tracteurs, 100 remorques agricoles de 3 tonnes, 124 remorques agricoles de 5 tonnes et 250 motoculteurs. Cette modernisation de l'agriculture à travers la mécanisation permettra d'atteindre les objectifs d'intensification et de diversification de l'agriculture. On note également la réalisation du projet d'appuis du consortium d'Allada sur l'ananas à l'exportation par la finalisation du dossier sur la mise en place d'une unité plus performante de transformation à travers le Programme d'Appuis à la Croissance Economique Rural (PACER); la réparation/remplacement des équipements de production du jus d'ananas de l'UPF de Dodji Aliho (Allada) non adapté aux besoins des groupements bénéficiaires. Il existe des groupements (le RePAB par exemple) dont les objectifs sont la promotion de la production quantitative et qualitative, la défense des intérêts matériels et moraux des producteurs adhérents, l'apport de services comme l'organisation de la commercialisation, l'approvisionnement et la distribution d'intrants spécifiques, la recherche de source de financement et l'aide des indigents à travers une mutuelle. Toutes ces actions combinées ont contribué à augmenter de façon spectaculaire la production de 2009 à 2010 en passant de 49759 tonnes à 67374 tonnes.

Au Benin, l'importance de la filière ananas n'est plus à démontrer de par sa contribution à la formation du PIB. De plus, elle crée également des emplois contribuant ainsi à la réduction du chômage dans notre pays mais aussi à la stabilité financière des acteurs qu'elle mobilise. Comparativement à la filière coton, la filière ananas est très faiblement organisée. On note globalement un manque de coordination des actions de la filière. Dans une volonté de mieux exploiter cette ressource, producteurs, transformateur et distributeur d'ananas ont créé différentes organisations afin de mieux organiser la filière. Aussi une nouvelle organisation est née et se veut être un cadre de concertation entre l'Etat, le MAEP qui appuie la table de la filière ananas et les acteurs privés afin d'assurer la promotion de la filière.

Section2: Analyse du développement du circuit de commercialisation de l'ananas.

Paragraphe 1 : Etat des lieux de l'exportation au Benin

Evolution des exportations au Benin

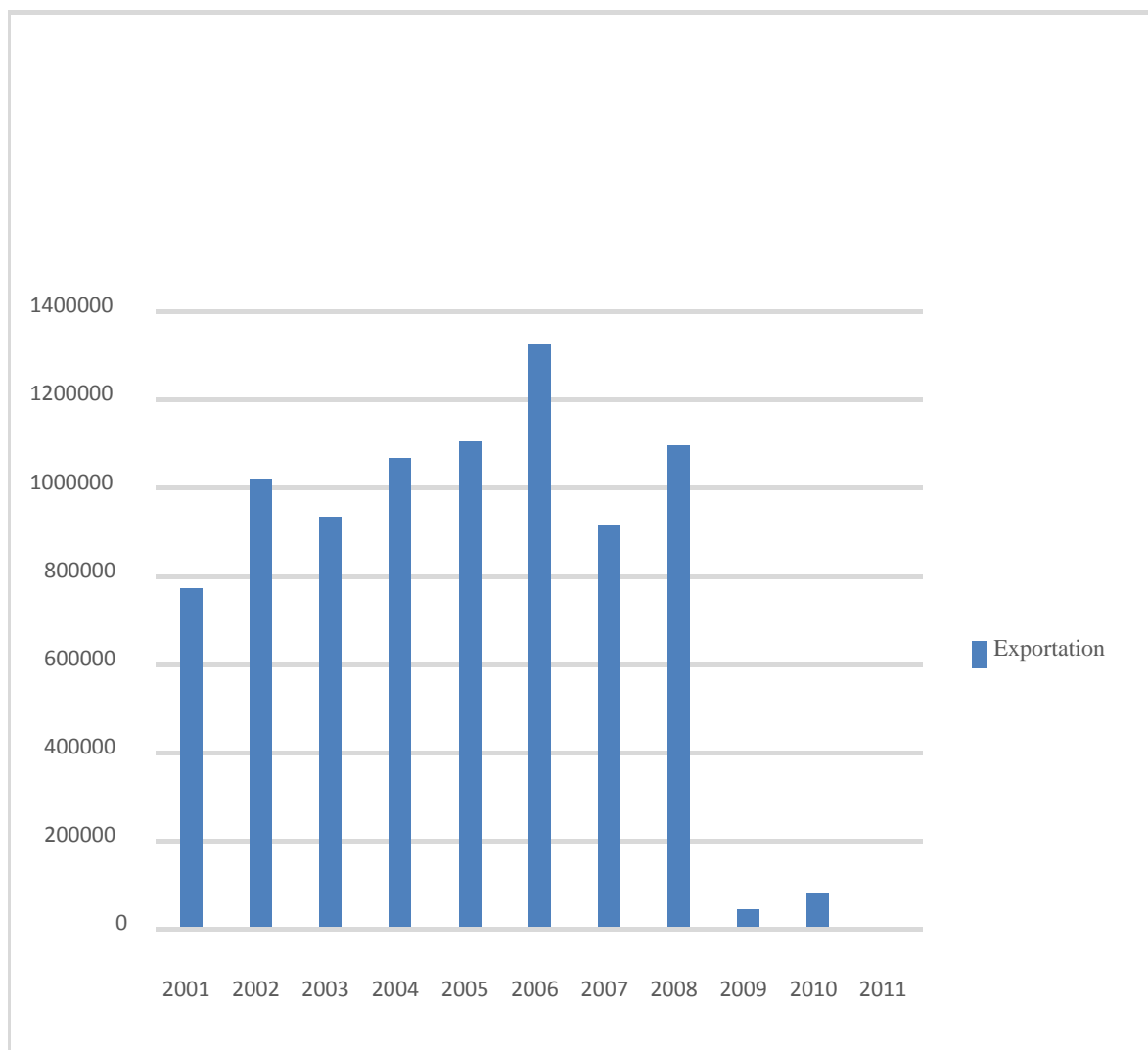
Les exportations d'ananas du Benin ont connu une hausse de 2001 à 2002 en passant de 771626 kg à 1022540 kg avant de connaître le phénomène contraire de 2002 à 2003 soit une baisse de 86820 kg. On note une augmentation prolongée de 935720 kg à 1326245 kg de 2003 à 2006, avant de chuter pour s'établir à 1095805 kg en 2007. Par suite on note une légère diminution de 44817 kg en 2009 puis un accroissement de 37018 kg en 2010 pour finir par s'établir finalement en 2011 à 4415 kg soit une diminution de 77420 kg. La hausse exceptionnelle observée en 2006 (confère graphique...) se justifie par le prix de revient très bas de la prestation de transport et de transit ayant non seulement permis aux exportateurs de mieux satisfaire les demandes mais aussi à rendre le produit plus compétitif. Quant aux baisses observées, elles sont dues aux coûts très élevés du fret aérien pratiqué par l'air Afrique permettant à l'ananas de l'Amérique centrale notamment celui du Costa Rica de gagner une part très importante du marché européen. L'analyse par pays de destination révèle que l'ananas frais ou sec était surtout exporté vers la France (plus de 60% des exportations) et la Belgique. En 1999, il a été exporté vers l'Espagne (2% des exportations) et la Suisse (11,1% des exportations) (données DSEE 2000).

Avec les exportations vers les pays de la sous-région sont encore embryonnaires en raison non seulement de la non disponibilité de moyen de transport adaptés mais aussi du fait que dans certains pays comme le Niger il n'est pas permis à un étranger d'exercer une activité de distribution de produits sans le parrainage d'un commerçant autochtone ou d'une société nationale.

Avec l'avènement du Tarif Extérieur Commun (TEC), le commerce multilatéral pourra se faire de façon libre. Le TEC constitue donc un atout majeur pour le développement du commerce sous régional des produits nationaux en particulier l'ananas.

Globalement, le marché sous régional existe et devrait être intéressant si les dispositions appropriées étaient présentes pour améliorer les conditions de mise en marché et de vente.

Graphique2 : l'évolution des exportations de l'ananas de 2001 à 2011



**Paragraphe2 : analyse des contraintes, opportunités et atouts de la
filière**

1. Analyse économétrique

Suite au manque de données nous avons utilisé la procédure d'interpolation des données trimestrielles à partir des données annuelles de Goldstein et Khan en 1976 (voir annexe 1)

Matrice de variance covariance

En théorie des probabilités et en statistique, la covariance entre deux variables aléatoires est un nombre permettant de quantifier leurs écarts conjoints par rapport à leurs espérances respectives. Elle s'utilise également pour deux séries de données numériques (Écarts par rapport aux moyennes). Ce concept se généralise naturellement à plusieurs variables (vecteur aléatoire) par la matrice de covariance (ou matrice de variance-covariance) qui, pour un ensemble de p variables aléatoires réelles X_1, \dots, X_p est la matrice carrée dont l'élément de la ligne i et de la colonne j est la covariance des variables X_i et X_j . Cette matrice permet de quantifier la variation de chaque variable par rapport à chacune des autres. La forme normalisée de la matrice de covariance est la matrice de corrélation. (amazon.fr)

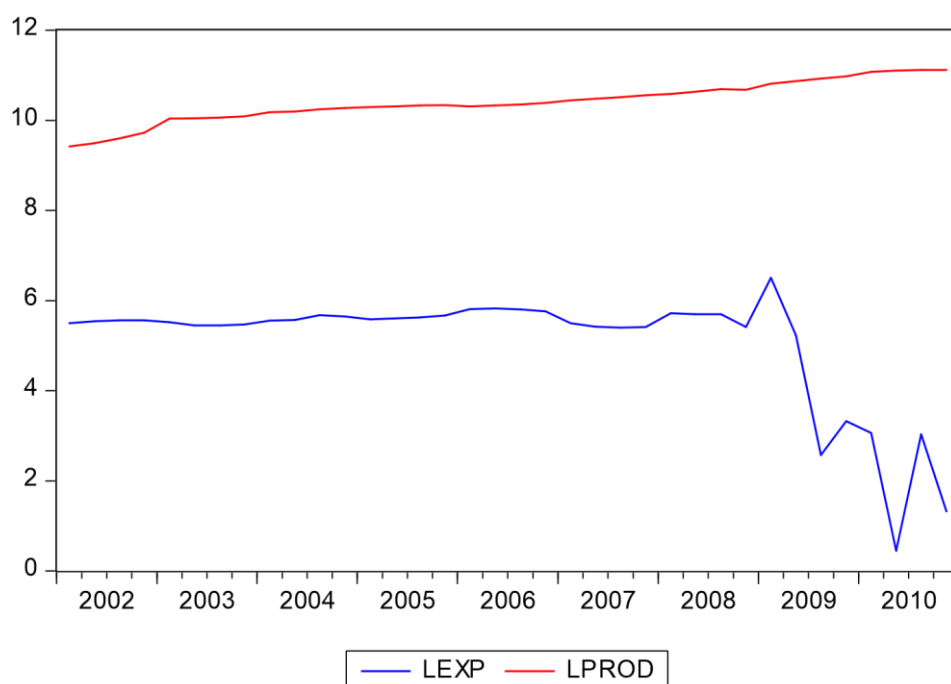
La matrice des variances-covariances de notre modèle de régression linéaire se présente comme suit :

Tableau 3 : matrice des variances-covariances

	LPROD	LSUP	LEXP
LPROD	1	0.1465172994535169	-0.4225447371929001
LSUP	0.1465172994535169	1	-0.4228082030774511
LEXP	-0.4225447371929001	-0.4228082030774511	1

L'analyse de cette matrice symétrique en relation avec les variables nous permet de dire que: production, superficie et exportation ont toutes des covariances différents de zéro. La Cov (sup ; prod)= 0,14651 indique une relation de dépendance positive entre les deux variables donc tous deux évoluent dans le même sens. La cov (exp ; prod)= -0,422544 signifie qu'il existe une relation de dépendance négative entre ses deux variables. Ceci implique que les deux variables (exportation et production) évoluent dans le sens contraire.

Pour expliquer la relation inverse existante entre l'exportation et la production nous faisons le graphe ci-après :



Graphique 3 : Evolution de la production et de l'exportation de 2002 à 2010

Après analyse du graphe il ressort que la courbe de la production évolue de façon simultanée et dans le même sens que celle des exportations de l'année 2002 au premier trimestre de l'année 2007. Cela s'explique par la présence au cours de cette période d'une politique liée à l'exportation plus ou moins performante. Au cours de la période allant du second trimestre de l'an 2007 à l'an 2010 la courbe de production évolue dans un sens inverse à celle de l'exportation. Sur le plan de la commercialisation nationale et sous régional, les deux difficultés majeures sont les conditions inadéquates de transport des ananas et les tracasseries policières. En effet, tel que les ananas sont généralement « paquetés » à l'intérieur des véhicules, ils sont exposés aux chocs et peuvent subir quelques blessures avant d'être acheminés vers leur destination finale. Ceci peut causer non seulement quelques pertes matérielles, mais aussi influencer sur le prix de vente pouvant ainsi baisser, occasionnant également des pertes financières. Le plus souvent, les producteurs manquent cruellement de cartons devant servir à emballer les ananas en vue de leur exportation. Puis, en dehors du coût élevé d'exportation (qui est en train d'être revu à la baisse par les compagnies aériennes de transport), il peut arriver que l'avion soit en retard ou ne vienne carrément pas. Cela empiète sur la conservation des ananas qui, étant déjà emballés, risquent de pourrir à cause de l'humidité. Il arrive également que pour un empêchement ou une autre raison, l'acheteur

français décommande à la dernière minute l'exportation. Dans ce cas, la marchandise sera bloquée sur le territoire national. C'est dans ce contexte-là que les producteurs, obligés de récupérer leurs marchandises, sont souvent amenés à les brader à vil prix aux vendeuses de Cotonou et environs qui cassent à leur tour le prix de vente de l'ananas. Hormis le consommateur qui est le seul bénéficiaire d'une telle situation, cela représente une grande perte aussi bien pour les producteurs que pour l'Etat.

2. Diversité des marchés locaux

Sur le plan national, ce sont les marchés locaux qui servent à cela. Il s'agit notamment des marchés de l'atlantique tels que Dantokpa, Glo, Zè Plaque, Zinvié, Sèhouè et Sékou. Sur ces différents marchés sont écrouler plus de la moitié de la production national. Sur le plan de la commercialisation, les difficultés majeures sont les conditions inadéquates de transport des ananas et les tracasseries policières. En effet, tel que les ananas sont généralement «paquetés» à l'intérieur des véhicules, ils sont exposés aux chocs et peuvent subir quelques blessures avant d'être acheminés vers leur destination finale. Ceci peut causer non seulement quelques pertes matérielles, mais aussi influencer sur le prix de vente pouvant ainsi baisser, occasionnant également des pertes financières.

Faiblesses, difficultés et aouts de la filière

En effet, les exportations de ce produit qui est une denrée périssable ne sont pas programmées sur la base d'un calendrier rigoureux. Chaque producteur se saisit de ses propres opportunités d'écoulement, ce qui fait qu'il n'existe aucune régularité dans l'approvisionnement du marché nord européen. Cette situation nuit sensiblement à la réputation de la filière.

Outre la difficulté précédemment citée, il faut noter que contrairement à la filière coton où l'Etat continue de jouer un rôle important dans la distribution des intrants et autres facteurs de production, le secteur de l'ananas ne dispose que d'un soutien très relatif de la part de ce dernier alors qu'il reste confronté à des problèmes entre autres liés :

- manque de financement de la filière : les difficultés d'accès au crédit (crédit qui n'est pas aussi disponible) pour les agriculteurs et le niveau élevé des taux d'intérêt en rapport avec une rentabilité très instable de la filière ;
- aux différents prélèvements fiscaux qui renchérissent le prix de bon nombre d'intrants et de facteurs de production ;

- au cout élevé du fret aérien consécutif au monopole du droit d’escale d’AIR AFRIQUE sur l’installation de l’aéroport de Cotonou.

La production d’ananas au Benin fait aussi face à des faiblesses d’ordre structurel au nombre desquelles nous avons le déficit hydrique.

En autres faiblesses, il importe de mentionner celles liées dans une large mesure à l’organisation d’ensemble de la filière, et, dans une moindre mesure au niveau de l’inadaptation de l’itinéraire technique aux conditions de culture au Benin. En effet, l’absence d’un encadrement véritablement professionnel des producteurs de même que les carences au niveau de la conduite des plantations (programmation des travaux, qualité de la main d’œuvre) constituent autant d’handicaps pour parvenir à des niveaux de production et d’exportation équivalents à ceux des pays concurrents du Bénin sur le marché international.

En dépit de toutes ces difficultés, la filière ananas présentes d’importants atouts. L’ananas est le deuxième fruit tropical, après la banane, concerné par le commerce mondial. La part de l’ananas dans la commercialisation des fruits tropicaux représente, hors banane 50% des volumes faisant l’objet de transactions, bien avant l’avocat, la mangue, le litchi, la papaye, etc. (Donnée DSEE). L’ananas peut être transformé en jus simple ou concentré. Le jus d’ananas simple ou concentré fait partie des jus de fruits tropicaux les plus consommés. Il représente environ 5% du marché des jus de fruits pris dans son ensemble qui est dominé par les jus d’orange, de pommes et de raisins.

Il peut aussi être transformé en ananas déshydraté. Le commerce de ce produit porte sur 5.000 tonnes par an et les principaux marchés sont l’Allemagne, la Royaume unis, la France, les Pays bas, le Japon et les Etat unis. Aussi, y a-t-il actuellement l’ananas congelés en tranches et morceaux qui sont peu développé. Il semble être en pleine expansion et est utilisé dans la pâtisserie, les produits laitiers, les aliments pour bébés et les salades de fruits.

Au terme de notre analyse une conclusion partielle peut être tirée quant au résultat obtenu. En effet la commercialisation de l’ananas au Benin avec les pays du nord semble très faible et embryonnaire. Cette situation est le corollaire d’une mauvaise organisation non seulement au niveau de l’Etat, des producteurs mais aussi au niveau des exportateurs. La raison souvent avancée est la non disponibilité de financement et le manque de moyens de transports adaptés. L’une des solutions à ce problème de commercialisation consiste à l’Etat doté les structures chargées de l’exportation de l’ananas, de moyens adéquats pour sa promotion. Néanmoins la

commercialisation de l'ananas reste très avantageux pour le Benin car, elle est non seulement porteuse de devise mais aussi emploi une forte quantité de mains d'œuvre ce qui constitue un atout au développement du secteur agricole.

3. Vérification des hypothèses

Au terme de notre analyse et eu égard aux résultats obtenus nous sommes en mesure de voir si nos hypothèses sont vérifiées ou non.

H1 : l'amélioration des infrastructures de production agricole explique positivement la valeur ajoutée par le secteur de l'ananas au Benin. Cette hypothèse est vérifiée d'après la présentation de la cartographie de la chaîne de valeurs de l'ananas ; l'identification des gouverneurs-clés de la chaîne ; l'analyse de l'effet de l'amélioration des infrastructures sur la création de la valeur ajoutée. Donc cette hypothèse est validée.

H2 : le développement du circuit de commercialisation de l'ananas a des effets positifs sur le secteur agricole au Benin. Cette hypothèse est vérifiée à travers l'état des lieux sur l'évolution des exportations de l'ananas au Benin ; l'analyse de la matrice COVA ; la présentation des faiblesses, difficultés et atouts de la filière et la diversité des marchés locaux. L'hypothèse est donc validée.

3- Recommandation

La filière ananas revêt une importance capitale pour l'économie au Benin, surtout en ce moment où toutes les tentatives de redressement de la filière coton qui est la première source de revenu, sont sans résultats encourageants.

Aujourd'hui, tous les regards sont tournés vers la filière ananas qui est d'ailleurs en pleine expansion. Le pays dispose d'énormes potentialités agricoles peu exploitées, favorable à la culture d'ananas.

Ainsi au terme de cette étude, il importe que quelques recommandations soient formulées pour l'amélioration de la transformation des produits agricoles au Benin. Ainsi en se basant sur les analyses précédentes, les suggestions et les actions suivantes sont formulées à l'endroit des décideurs politiques (Etat), producteurs, les transformateurs, les commerçants d'ananas :

- Promouvoir et soutenir la mise en place de microcrédit pour les producteurs et commerçants d'ananas ;

- Réaliser une étude des besoins en financement des producteurs pour la mise en place de l'entretien des plantations ;
- Préconiser un accroissement des investissements en faveur de l'agriculture et du développement rural. Cet accroissement pourrait favoriser l'octroi de subventions aux producteurs pour l'acquisition des inputs agricoles (fertilisants, pesticides, engins agricoles...). Il pourrait également se traduire par l'aménagement ou la réfection des infrastructures de commercialisation (pistes rurales, chambres froides, abattoirs frigorifiques...) et la promotion d'unités industrielles de transformation pour une meilleure valeur ajoutée de la production ;
- Faire l'intermédiaire entre les structures financières et les producteurs organisés ;
- Démontrer aux structures financières la rentabilité de la production et de la commercialisation ;
- Diffuser des informations relatives aux niveaux des prix et les exigences du marché de l'ananas sur les radios locales ou de proximité ;
- Réaliser des études de faisabilité technique et financière d'implantation des unités de transformation artisanale et semi-industrielle ;
- Réaliser une étude d'exportation directe des produits transformés vers l'Europe ;
- Elaborer une bonne politique des prix afin d'encourager les producteurs et inciter d'autres jeunes à venir à l'ananas.

Les producteurs doivent faire la promotion des cultures de rentes en respectant l'itinéraire technique de production d'ananas et les normes exigées. Cela permettra d'intensifier la production d'ananas et d'accroître le revenu des producteurs.

La mise en place d'un groupement de producteurs d'ananas au niveau de la filière permettrait de renforcer la capacité de négociation des paysans face aux ententes entre commerçants organisés. Les commerçants doivent s'impliquer davantage dans les opérations de relevés des prix et des pesées afin de favoriser la standardisation des unités de mesure. La coopération internationale doit permettre d'acquérir de la technologie en matière d'utilisation et même de fabrication des matériels agricoles. Des bourses de formation dans ce sens doivent être financées afin de rendre le pays indépendant vis-à-vis de la technologie étrangère dans ce domaine. Il serait souhaitable, afin d'encourager la transformation du produit de baisser les charges fiscales aux entreprises désireuses de s'exercer dans l'importation.

CONCLUSION

La présente étude s'est intéressée à la transformation des produits agricoles au Benin. Elle s'est accentuée sur la valorisation de la chaîne de valeurs de l'ananas au Benin.

En effet le Benin offre d'énormes potentialités pour la culture spéculative de l'ananas. Il s'agit: des conditions climatiques édaphiques défavorables à la culture de l'ananas de bonne qualité ; des conditions humaines appréciables, pour l'obtention d'une plantation de l'ananas de grandes envergures. La proximité du port et de l'aéroport de Cotonou est un facteur favorable à une évacuation rapide du produit vers l'extérieur surtout l'Europe. Malgré tous ces atouts, la production et la transformation de l'ananas demeure encore faible. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Le coût élevé de la production par hectare qui dépasse le pouvoir financier de nombreux producteurs ; le manque d'encadrement technique ; l'accès difficile à l'engrais ; l'inexistence d'unité de transformation de l'ananas et des unités de conditionnement; le mauvais « état des voies de communication ; la non maîtrise des marchés d'écoulement locaux, nationaux et internationaux ; enfin le caractère périssable du produit.

Selon nos recherches, il ressort que la culture de l'ananas est rentable et procure des revenus financiers considérables aux producteurs leurs permettant de faire face aux besoins de la famille. Il urge donc que l'Etat intervienne dans la filière pour la rendre plus compétitif sur l'échiquier régional et international. Ce qui passe notamment, par un meilleur encadrement de la filière, des paysans qui l'animent et surtout l'installation à court terme d'une unité nationale et départementale de transformation industrielle de ananas. Ceci interpelle l'implication effective des autorités compétentes en la matière.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- IFON C. et AIDOTE F. “ Efficacité de la commercialisation de l’ananas dans le sud-Benin” Mémoire de licence (FASEG).
- MONTCHO K. (Avril 2010) : “Analyse des contraintes au développement de la culture d’ananas dans la commune de Tori Bossito (sud-Benin)”. Mémoire de maîtrise (FASEG).
- TIDJANI-SERPOS A. (2001) “contribution de la production d’ananas à l’amélioration des conditions de vie des producteurs : cas des communes d’Abomey-Calavi et d’Allada dans le département de l’atlantique (sud-Benin)”. Thèse d’ingénieur Agronome FSA, UNB ;
- INSAE (2000) : “évolution des filières d’exportation au Bénin cas des autres produits (rapport).
- FIDA (2012) : “projet d’appui à la croissance économique rurale (PACER)”. Rapport de supervision.
- SODJINOUE E. ; ADEGBOLA Y. et BANKOLE A. (juin 2011) “analyse de la performance des chaînes de valeurs de l’ananas au Benin”. Rapport CVA.
- INSAE (2012) : “structure du PIB”.
- INSAE (2010) : “annuaire statistique”
- LA PRESSE du jour (2013) “culture de l’ananas au Bénin : la filière mérite une meilleure promotion”
- Mémoire sur la mécanisation de l’agriculture (2011)
- Conseil d’analyse économique (Avril 2011) “rapport sur l’économie du Benin de 2006 à 2010”.
- Rapport CVA
- Amazon.fr
- Econométrie-Philippe casin
- <http://wikipédia.org/w/index.php?title=covariance&=112539076>
- www.google.com
- Yves tillé (16 décembre 2008) : “Résumé du cours d’économétrie”.
- INSAE (Décembre 2014): “Bulletin trimestriel (troisième trimestre) : statistique du commerce extérieur”
- DG trésor (juin 2014) : “le commerce extérieur du Benin en 2013”

- Direction de la Statistique Agricole (DSA) ‘‘ base de donnée sur l’ananas et le coton’’
- Gilles Allaire, Pierre Labarthe, Martino Nieddu : ‘‘Transformations et transitions dans l’agriculture et l’agroalimentaire : renouveler les approches institutionnalistes sur l’agriculture et l’alimentaire : la « grande transformation » 20 ans après coordination’’.
- www.insae-bj.org
- INSAE: ‘‘note sur les comptes nationaux de 2012’’
- Rapport 2013 sur les comptes de la nation de 1999-2011

ANNEXES

Annexe 1 : Goldstein et Khan(1976)

Procédure d'interpolation de données trimestrielles à partir de données annuelles

Soit : x_{t-1} , x_t , x_{t+1} trois observations annuelles

Consécutives d'une variable de flux $x(s)$, la fonction quadratique passant par ces trois points est telle que :

$$\begin{aligned} \int_0^1 (as^2 + bs + c)ds &= x_{t-1} & a &= 0,5x_{t-1} - 1,0x_t + 0,5x_{t+1} \\ \int_1^2 (as^2 + bs + c)ds &= x_t & b &= -2,0x_{t-1} + 3,0x_t - 1,0x_{t+1} \\ \int_2^3 (as^2 + bs + c)ds &= x_{t+1} & c &= 1,833x_{t-1} - 1,166x_t + 0,333x_{t+1} \end{aligned}$$

En conséquence les données trimestrielles pour toute année, peuvent être interpolées par :

$$T1 = \int_1^{1,25} (as^2 + bs + c)ds = 0,0545x_{t-1} + 0,2346x_t - 0,0392x_{t+1}$$

$$T2 = \int_{1,25}^{1,50} (as^2 + bs + c)ds = 0,0079x_{t-1} + 0,2655x_t - 0,0234x_{t+1}$$

$$T3 = \int_{1,50}^{1,75} (as^2 + bs + c)ds = -0,0234x_{t-1} + 0,2655x_t + 0,0078x_{t+1}$$

$$T4 = \int_{1,75}^2 (as^2 + bs + c)ds = -0,039x_{t-1} + 0,2343x_t + 0,0547x_{t+1}$$

Remarque : La multiplication par 4 de chaque observation permet d'obtenir les séries trimestrielles au rythme annuel.

En comparant les nouvelles séries obtenues aux séries observées, l'erreur relative se situe en moyenne autour de 2%

ANALYSE DE LA PRODUCTION AGRICOLES AU BENIN : CAS DE LA
FILIERE ANANAS

Annexe 2 : Procédure d'interpolation de donnée trimestrielle à partir de donnée annuelles

ANNEE	TRIMESTRE	PRODUCTION	SUPERFICIE	EXPORTATION
2002	T1	12348,9691	402,391	245,261277
	T2	13278,4309	418,7214	255,684367
	T3	14734,4309	429,9432	260,726937
	T4	16748,9653	436,6042	260,978354
2003	T1	22931,8057	409,2324	248,858902
	T2	23006,4154	417,7412	231,526797
	T3	23397,3507	432,4548	232,834534
	T4	24148,9958	454,1837	237,765076
2004	T1	26343,3943	520,374	258,076548
	T2	26660,0378	540,0271	264,961851
	T3	28179,7329	550,8069	292,098695
	T4	28947,4538	553,369	283,623362
2005	T1	29592,5637	516,3583	265,998865
	T2	30139,7774	449,9496	271,415915
	T3	30554,3883	514,7253	279,374748
	T4	30881,705	519,5157	290,368108
2006	T1	30103,3391	529,0577	335,499461
	T2	30599,3828	540,4537	33,938211
	T3	31343,3331	554,3496	333,366333
	T4	32389,9561	548,2377	317,772658
2007	T1	34183,7153	590,6494	244,719737
	T2	35584,7153	614,2653	228,600872
	T3	37034,5506	640,6593	22,127852
	T4	38591,0605	705,127	223,336478
2008	T1	39623,448	686,5775	305,357493
	T2	41565,3427	730,365	297,140792
	T3	43776,0465	783,6213	296,801394

ANALYSE DE LA PRODUCTION AGRICOLES AU BENIN : CAS DE LA
FILIERE ANANAS

	T4	43327,3549	783,6213	223,391258
2009	T1	49757,8915	963,1547	67,0275087
	T2	52674,7963	1030,7767	18640,834
	T3	55612,5528	1091,2182	-13104,6105
	T4	58654,4807	1149,77472	-27759,3974
2010	T1	64554,9146	1281,1464	21448,3495
	T2	66572,9071	1287,3074	-1560,2297
	T3	67485,7035	1251,597	20716,8117
	T4	67374,201	1175,1395	3747,5825

Annexe3 : Production de 2001 à 2011

ANNEES	PRODUCTION
2001	57126
2002	97975
2003	93505
2004	110819
2005	121193
2006	124463
2007	145426
2008	171331
2009	216748
2010	266039
2011	246699

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1	ii
DEDICACE 2	iii
REMERCIEMENT	iv
SIGLES ET ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	vii
SOMMAIRE	viii
RESUME	ix
INTRODUCTION	1
Chapitre premier : Cadre institutionnel et théorique de l'étude	3
SECTION 1 : Cadre institutionnel	3
<i>Paragraphe 1 ; Attribution, Organisation, Fonctionnement de la DGAE</i>	3
1. ATTRIBUTION DE LA DGAE	3
2. ORGANISATION DE LA DGAE	3
3. FONCTIONNEMENT DE LA DGAE	4
a. <i>La Direction des Assurances (DA)</i>	4
b. <i>La Direction de l'Intégration Régionale (DIR)</i>	4
c. <i>La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)</i>	5
d. <i>La Direction de la Promotion Economique (DPE)</i>	5
e. <i>La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)</i>	6
<i>Paragraphe 2 : Déroulement du stage</i>	7
1. Travaux effectués	7
2. Difficultés rencontrées	7
SECTION 2 : Base théorique et méthodologie de l'étude	8
<i>Paragraphe 1 : problématique, justification, objectif et hypothèse</i>	8
1. PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION	8
a. PROBLEMATIQUE :	8
b. JUSTIFICATION	10
2. OBJECTIFS ET HYPOTHESES	11
1. OBJECTIF GENERAL :	11
2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :	11

ANALYSE DE LA PRODUCTION AGRICOLES AU BENIN : CAS DE LA FILIERE ANANAS

3. HYPOTHESES :	11
<i>Paragraphe 2</i> : Revue de littérature et Méthodologie adoptée	12
1. REVUE DE LITERATURE	12
a) Clarification des concepts	12
b) Travaux empiriques :(résumé de quelques travaux sur l’ananas)	16
2. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	19
a. Approche théorique	19
b. Le cadre de la recherche	22
c. Période d’analyse	22
d. Marchés d’écoulement de l’ananas béninois	22
e. La collecte des données et informations	23
f. Le traitement des données	23
g. Les techniques d’analyse	23
Chapitre deuxième : ANALYSE EMPIRIQUE	24
Section 1 : Présentation des variables et état des lieux du système de production	24
<i>Paragraphe1</i> : présentation des variables. Etat des lieux du système de production	24
1- Présentation des variables	24
a) La production	24
b) La superficie	24
c) Les exportations	24
2- Etat des lieux du système de production	25
a. Cartographie de la filière ananas et des différentes chaines de valeurs	25
b. État de la gouvernance	26
<i>Paragraphe2</i> : Effet de l’amélioration des infrastructures de production agricole sur la création de la valeur ajoutée générer par le secteur	33
Section2: Analyse du développement du circuit de commercialisation de l’ananas.	36
<i>Paragraphe 1</i> : Etat des lieux de l’exportation au Benin	36
Evolution des exportations au Benin	36
<i>Paragraphe2</i> : analyse des contraintes, opportunités et atouts de la filière	38
1. Analyse économétrique	38
Matrice de variance covariance	38
2. Diversité des marchés locaux	40
Faiblesses, difficultés et aouts de la filière	40
3. Vérification des hypothèses	42

ANALYSE DE LA PRODUCTION AGRICOLES AU BENIN : CAS DE LA
FILIERE ANANAS

3- Recommandation _____	42
CONCLUSION _____	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____	a
ANNEXES _____	c
TABLE DES MATIERES _____	f